

**Pour une histoire
critique et citoyenne
Le cas de l'histoire
franco-algérienne**

Au-delà des pressions
officielles et des lobbies
de mémoire

Colloque
20 · 21 · 22 · juin 2006

Ecole normale supérieure
Lettres et sciences humaines

Présentation du colloque

Touchant l'histoire franco-algérienne, ce colloque a une ambition : il se propose de rendre la parole à l'histoire; cela en vue d'éclairer les sociétés concernées par un panorama aussi large que possible des recherches acquises et de celles qui sont en cours; notamment pour la génération née à la fin de la guerre de 1954-1962 et dans les années suivantes, qui n'a guère travaillé sur cette histoire, et la connaît souvent mal; et qui, sur le plan citoyen, n'a pas été formée dans le contexte de cette guerre. Le colloque veut donc dresser un bilan scientifique de l'état du savoir; il a pour dessein de le faire connaître. Il souhaite donner la parole à ceux des historiens dont ses promoteurs pensent qu'ils servent le mieux l'histoire, loin des chroniques officielles et des leaders de mémoires, loin des « historiens » idéologues et des mémorialistes de combat. Avec pour axe principal l'histoire franco-algérienne de 1830 à nos jours, mais sans se priver d'aller chercher ailleurs les éléments d'un comparatisme. Et en faisant appel ici et là à d'autres spécialités que l'histoire pour comprendre et éclairer.

Ce colloque, qui se veut un carrefour international de la recherche historique, se propose aussi de faire œuvre citoyenne. Nous sommes en effet persuadés que, pour ce faire, une vision sereine de l'histoire est indispensable. En effet, ce n'est pas en ancrant les acteurs sociaux et politiques, quels qu'ils soient, dans le blocage des mythes, construits sur le passé ou sur l'actualité, que l'on promeut l'intégration citoyenne apaisée, qu'il s'agisse des enfants de l'immigration algérienne, du rapatriement, ou des *harkî-s*. Outre que notre projet de colloque accorde à ces aspects une place de choix, il ambitionne de traiter sans tabous le plus grand nombre possible de sujets touchant à l'histoire franco-algérienne, de manière à fixer les éléments d'un savoir historique partagé. Plusieurs associations qui travaillent sur l'immigration, sur les relations internationales et transculturelles ont bien voulu s'associer à cette entreprise, y apporter la diversité de leurs mémoires et faire de ce colloque, dans la France de 2006, un lieu d'échange, de confrontation des points de vue, mais aussi de reconnaissance des cultures et des blessures du passé.

Ce projet de colloque est né en France, à l'origine, du mouvement de protestation du collectif d'historiens qui s'est constitué contre la loi

du 23 février 2005, notamment en son article 4, aujourd'hui abrogé. Il est fondé sur l'idée que la recherche et l'enseignement doivent rester libres de toute injonction politique et de tout jugement de valeur. Il vise ainsi à promouvoir l'« histoire des historiens », ouverte à la pluralité des éclairages mais soucieuse des règles d'une discipline, par opposition à la mémoire des groupes, source toujours vivante d'identité, mais trop souvent parcellaire et refermée sur eux. Dans les duretés d'aujourd'hui, s'entremêlent des ressentiments qui rejouent sur hier. Il y a des passés qui ne passent pas. Ils ne passent pas parce que, de manière nullement désintéressée, des lobbies de mémoire continuent à attiser la braise. Les États, de leur côté, ne jouent pas toujours de façon décisive la carte de la clarification et de la sérénité.

Le colloque entend poser sur les bases du savoir la question de la création d'une Fondation franco-algérienne pour l'histoire. L'article 3 de la loi du 23 février 2005 prévoit en effet la création d'une Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie, susceptible de disposer de crédits destinés à financer des travaux de recherche. Et c'est là que le bât blesse. Car cette Fondation est bien inscrite dans une loi qui rend hommage à une seule catégorie de victimes : celles qui se sont battues pour l'Algérie française. Si les chercheurs ont besoin d'une fondation, celle-ci doit à notre sens être une fondation franco-algérienne pour l'histoire et non pour la mémoire, capable de garantir son indépendance tant à l'égard des pouvoirs d'État que des associations de victimes ou de leurs descendants.

Le colloque se veut donc, à la fois, une défense et illustration du métier d'historien, de l'autonomie des chercheurs et des enseignants, en même temps que de la fonction sociale et éducative de l'histoire. Touchant à l'histoire franco-algérienne, il a pour ambition de donner la parole à des historiens n'ayant pas envie d'être plus longtemps confinés dans une tour d'ivoire universitaire, et répugnant à laisser plus longtemps la parole aux seuls groupes de mémoire affrontés et à leurs seuls « historiens » patentés. Et pas davantage aux pressions officielles de nostalgie coloniale, et pas davantage aux injonctions de l'histoire algérienne officielle. En convoquant, certes des historiens, mais aussi des sociologues, des juristes, des économistes et des psychanalystes..., il a l'ambition, modeste et résolue, de faire œuvre scientifique.

Comités

Comité scientifique

Charles-Robert AGERON, professeur émérite, université de Paris Nord-Paris 13

Richard AYOUN, Institut national des langues et civilisations orientales

Omar CARLIER, université Denis Diderot-Paris 7

Daho DJERBAL, université d'Alger-Bouzaréah

Valérie ESCLANGON-MORIN, université de Paris 7

Olivier FARON, École normale supérieure Lettres et sciences humaines

Jacques FRÉMEAUX, université Paris Sorbonne-Paris IV

Anne-Marie GRANET-ABISSET, université Stendhal Grenoble 3

Fatima Zohra GUECHI, université Mentouri, Constantine

Mohammed HARBI, professeur émérite, université Denis Diderot-Paris 7

Jean-Charles JAUFFRET, Institut d'études politiques, Aix-en-Provence

Claude LIAUZU, professeur émérite, université Denis Diderot-Paris 7

Gilbert MEYNIER, professeur émérite, université de Nancy 2

Gérard NOIRIEL, École des hautes études en sciences sociales

André NOUSCHI, professeur émérite, université de Nice Sophia Antipolis

Annie REY-GOLDZEIGUER, professeure émérite, université de Reims Champagne-Ardenne

Fouad SOUFI, Archives nationales d'Algérie, Alger

Ouanassa SIARI-TENGOUR, Université Mentouri, Constantine

Benjamin STORA, Institut national des langues et civilisations orientales

Sylvie THÉNAULT, CNRS, Institut d'histoire du temps présent

Pierre VIDAL-NAQUET, directeur de recherche émérite, École des hautes études en sciences sociales

Comité d'organisation

Frédéric ABECASSIS, École normale supérieure Lettres et sciences humaines

Gilles BOYER, IUFM, Lyon

Omar CARLIER, université Denis Diderot-Paris 7

Benoît FALAIZE, INRP

Jacques FRÉMEAUX, université Paris Sorbonne-Paris IV

Mohammed HARBI, professeur émérite, université

Vincennes-Saint-Denis-Paris 8

Claude LIAUZU, professeur émérite, université Denis Diderot-Paris 7

Gilbert MEYNIER, professeur émérite, université de Nancy 2

Radia MOUSLI, CARA, Lyon

Zohra PERRET, France-Algérie, Lyon-Paris

Véronique STACCHETTI, INRP

Benjamin STORA, INALCO

Mohamed TAYEBI, CARA, Lyon

Sylvie THÉNAULT, CNRS, IHTP

Michel WILSON, Conseil régional, Lyon

Afifa ZENATI, École normale supérieure Lettres et sciences humaines

L'Armée nationale de libération face à l'armée française

Session thématique « La guerre d'indépendance algérienne : 1954-1962 »

Mercredi 21 juin 2006, après-midi (14h-16h), salle F 106

Il s'agit d'une étude sur la culture de guerre et son héritage vu du côté algérien, sans négliger aucun des aspects des « mémoires plurielles ». Ce sujet permet de décroquer et de confronter les mémoires algériennes et françaises de la guerre d'Algérie.

Il est question d'aborder l'univers mental des combattants en l'inscrivant dans un cycle long qui commence avec la conquête, car l'image du combattant français, tout en se nourrissant de l'action quotidienne, résulte d'une accumulation. Les troupes françaises envoyées en Algérie pour faire du maintien de l'ordre puis assurer la « pacification » constituent avant tout pour l'Armée nationale de libération (ALN) une armée chargée d'imposer l'ordre colonial. L'ALN s'inspire et reproduit dans sa représentation de l'adversaire, l'image du rapport de domination coloniale. À travers la perception de l'autre, c'est bien d'une histoire des combattants face à face et de leurs stéréotypes dont il est question.

Parce qu'elle s'introduit dans les mentalités des combattants d'Algérie, cette étude ouvre des perspectives. D'évidence, elle atteste de la fécondité d'une anthropologie historique appliquée à la vie des soldats en Algérie et surtout à leur quotidien. On ne peut concevoir la guerre à travers le seul raisonnement stratégique et son application tactique sans prendre en compte les composantes sociales et culturelles des

unités engagées. Il en est de même pour l'adversaire et les populations vivant sur les territoires concernés.

Le champ symbolique de cette étude est celui de la culture militaire. Le combattant français est analysé à travers l'adhésion à des valeurs, des traditions, des modèles de représentation de soi, mais aussi des modes de vie et de pensée.

Le passé franco-algérien dans les manuels algériens d'histoire

Session thématique « Quels savoirs transmettre ? »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 05

Quand on parle de mémoire « nationale », ce qui vient à l'esprit relève le plus souvent de la grandeur, de la beauté, de l'héroïsme, de la gloire et de l'élan de certaines aspirations ou mouvements collectifs. Cependant, c'est aussi la mémoire des crimes et des violations des Droits de l'Homme de la part de dirigeants ou de tels groupes qu'il conviendrait de ne pas camoufler par un discours béat ou enflammé. C'est pourquoi l'écriture de l'histoire d'une manière générale et sa transmission par la voie officielle que constitue l'école, avec pour principal outil le manuel scolaire d'histoire, représentent un enjeu important dans l'élaboration de la mémoire nationale ou institutionnelle. C'est ainsi que la sensibilisation des enfants aux questions de leur temps passe par l'apprentissage des bases de leur histoire nationale de manière simple, attrayante, mais rigoureuse. Car il est certain qu'un peuple à qui l'on refuse les connaissances nécessaires pour être un citoyen peut devenir un peuple esclave prêt à s'incliner devant une tyrannie. C'est un procédé bien connu que de vouloir régner sur les esprits par l'obscurantisme. L'absence de référence à un héritage patriotique mène à l'hégémonie totalitaire.

En Algérie, l'étude de l'insurrection de 1954 qui constitue l'élément de référence essentiel du point de vue de l'identité nationale et qui occupe une place privilégiée dans le programme scolaire algérien, semble hésiter entre trois approches, plus ou moins menées à terme. La première présente la guerre de libération comme un fait singulier et fondateur, la deuxième préfère l'insérer aux côtés de l'étude de la

période coloniale dans la longue durée – arabo-islamique notamment –, et la troisième, enfin, aborde la guerre de libération comme un fait contemporain qui porte en lui la marque globale de l'histoire du xx^e siècle.

Il est important de garder à l'esprit que le manuel est avant tout un instrument de socialisation; il sert à faire accepter l'ordre en place, à le légitimer à l'occasion, à reproduire la société. Il prépare des citoyens conformes, alignés et intègres. Il développe le respect des institutions, le sentiment d'appartenance; il moule les consciences et détermine les comportements sociaux, et cela par le biais du récit « vrai » des faits « vrais » qu'il faut savoir et que véhicule le manuel à l'école... Et tout cela au profit de l'idéologie dominante et du pouvoir dominant – au profit de « l'équipe gagnante » du moment. Le manuel d'histoire défend ainsi les intérêts du pouvoir, des gestionnaires du système et la pensée dominante.

Aussi il apparaît qu'en Algérie comme ailleurs les différents régimes qui se sont succédé au pouvoir depuis l'indépendance n'ont eu de cesse de puiser une légitimité dans la guerre de libération nationale en tant que fait fondateur de la nation algérienne moderne. S'il paraît évident que l'État algérien puise dans l'histoire nationale afin de se légitimer, la société algérienne en crise a elle aussi besoin de cette histoire car elle est en quête de normes et de modèles d'identification et cherche à puiser dans son passé sa propre identité. En effet, ce n'est qu'après 132 ans de colonisation et sept ans de guerre d'indépendance que naîtra l'Algérie actuelle. Mais qu'est-ce que l'Algérie et d'où vient-elle? Quels en sont les fondements historiques? Comment se situe-t-elle dans l'ensemble international? Et qu'en est-il de la conscience identitaire et du rapport à l'universel?

C'est à l'histoire comme discipline sociale qu'il appartient d'essayer de répondre à ces questions; et c'est à l'école de prendre le relais en transmettant ces connaissances historiques qui constituent la mémoire « institutionnelle ». Or, que dit l'école à propos de l'Algérie et de ses rapports avec le monde? Comment procède-t-elle à cette transmission de mémoire? Arrive-t-elle à élucider le passé algérien ou alors ne fait-elle qu'imposer un semblant de savoir ou de fausses connaissances?

Enfin, quelle histoire est réellement enseignée dans les écoles algériennes ?

Ce travail a pour objet de tenter de répondre à ce type d'interrogations, et cela sur la base de l'outil de transmission de mémoire par excellence, à savoir le manuel scolaire d'histoire. C'est lui qui dispense « le savoir » officiel auquel se réfèrent élèves et enseignants. Les manuels d'histoire, comme en fait ceux de géographie, de littérature, voire ceux de philosophie, d'instruction civique et religieuse, pèsent lourdement – en droit tout au moins – sur la conscience des générations qui passent par le système scolaire.

Les femmes et leurs corps dans la guerre : refus de mémoire et « traces » littéraires

Session thématique « Les traces de la guerre »

Mercredi 21 juin 2006, après-midi (14h-16h), salle F 05

On sait que l'irruption des femmes dans la guerre de libération (1954-1962) a été l'« inattendu » qui les a fait passer du rôle d'auxiliaires – pour les leurs – et de victimes – pour les autres – à celui de sujets agissants, actrices de leur destin.

Avec les femmes, en plus d'un faire, c'est d'abord un corps dans la guerre, une visibilité dans l'espace de l'action. Voilées, vêtues à l'européenne en ville ou portant la tenue militaire au maquis, elles ont été d'abord cela : des femmes dans la guerre. Après 1962, elles sont devenues les sœurs et sont repoussées dans l'ombre. Si les livres de Djamila Minne-Amrane (*Les femmes algériennes dans la guerre*, Paris, Plon, 1991 ; *Des femmes dans la guerre d'Algérie*, Paris, Karthala, 1996) rappellent leur participation à la lutte de libération, on ne dit rien de cette question des corps. On parle peu des viols, sinon, comme un fait collectif, avec un acteur collectif et une victime tout aussi collective « la » femme algérienne. Seuls les textes littéraires permettent d'avoir une trace de ce fait.

Je propose une analyse de ces textes pour voir comment ils sont le lieu où se tient une mémoire à venir, une mémoire qui commence à venir, avec notamment le livre de Louise Ighilahriz.

Le judaïsme d'Algérie : au-delà des pressions officielles et des lobbies de mémoire (1830-1962)

Session thématique « Religions et statuts personnels »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), salle F 106

En histoire juive générale, la communauté d'Algérie est considérée comme marginale malgré son passé deux fois millénaire, si elle est comparée aux groupes juifs d'Irak, de France, d'Allemagne, du Maroc et de Pologne. Avant l'établissement de la régence turque d'Alger, en 1516, le Maghreb central a subi le même sort que les autres contrées maghrébines avec les occupations romaine, byzantine, arabe, supportant des populations, des régimes, des religions différents.

Sous la domination turque nous possédons plusieurs sources concernant plus particulièrement l'Algérois : les récits des voyageurs chrétiens dans les états de Barbarie, la correspondance des consuls des cours européennes, celle des deys d'Alger avec les États de la Chrétienté, les Archives des Missions de rédemption des esclaves et de la Chambre de Commerce de Marseille, et des poésies hébraïques relatant les événements qui tournent en faveur des Juifs.

De 1830 à 1962, le judaïsme d'Algérie, mis en œuvre en milieu colonial et extra-européen, tout en se recommandant de l'expérience française, ne peut être compris comme une simple excroissance du modèle métropolitain d'émancipation des Juifs de ce pays, et nécessite une autre perspective que celle proposée dans les deux pays voisins.

Noirs en Algérie (XIX^e-XX^e siècles)

Session thématique « Sociétés : scènes et acteurs »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), amphithéâtre

Le recensement des populations noires en Algérie, libres ou esclaves, pour les deux derniers siècles, varie beaucoup d'une source à l'autre : 8 000 esclaves noirs sur l'ensemble du territoire algérien, selon un rapport officiel en 1845 ; 18 329 renchérit, dès 1848, un nouveau rapport à l'occasion de l'abolition de l'esclavage. Le même document estime que plus de 3 000 individus sont acheminés annuellement en Algérie. Or, l'abolition ne met pas fin à la traite dans la principale colonie française. Vers 1880, l'administration militaire recense encore 2 000 esclaves africains qui transitent chaque année au Mzab.

L'Algérie reste le pays d'Afrique du Nord qui a accueilli le plus petit nombre d'esclaves noirs, si l'on se réfère aux estimations de la traite transsaharienne : 65 000 entrées en Algérie de 1700 à 1880 contre 100 000 en Tunisie, 400 000 en Libye, 515 000 au Maroc et 800 000 en Égypte. Aujourd'hui, la population d'Algérie compterait environ 5 % de Noirs – un million selon l'estimation de Tingé Coulibaly en 1979 –, soit la plus faible proportion des pays du Maghreb. La plupart vivent au Sahara, et leur nombre diminue progressivement en direction du nord.

Mais le nombre des esclaves et de leurs descendants en Algérie importe moins que ce qu'ils révèlent du fonctionnement de l'État et de la société en situation coloniale et postcoloniale. Les autorités françaises – impériales et républicaines – ont plus que toléré la continuité de la traite arabe après 1848. L'importation de main-d'œuvre africaine en Algérie est même débattue à la Chambre des Pairs en 1856. Le pro-

jet consistait à faire travailler 100 000 Noirs dans les colonies agricoles. Il est finalement rejeté mais les caravanes continuent à faire entrer clandestinement des esclaves depuis le sud jusqu'aux villes littorales. Ils sont surtout domestiques chez les notables algériens mais certains travaillent aussi dans les fermes des colons.

Il s'agit donc de dévoiler l'existence ou pas d'une communauté noire en Algérie. Que signifie être « Noir » dans l'Algérie des XIX^e et XX^e siècles? Quelle place occupent-ils dans la société occupante et occupée, ou à l'écart de celles-ci? Sont-ils parvenus à former un nouveau groupe malgré leurs origines diverses en Afrique subsaharienne?

Les banques et l'Algérie : mise en valeur impériale ou exploitation impérialiste ?

Session thématique « Le soubassement économique »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), salle F 05

Nos études sur le déploiement de la Compagnie algérienne, du Crédit foncier d'Algérie & de Tunisie, de la Société générale, du Crédit lyonnais et du Comptoir national d'escompte de Paris en Afrique du Nord, qui ont prolongé les analyses effectuées sur diverses maisons au Maroc – Guillen – ou en Tunisie – Gharbi –, permettent désormais de mieux comprendre les stratégies, les méthodes, l'organisation, les activités de ces établissements outre-mer. Ils ont contribué à la « modernisation » de cet outre-mer maghrébin en y diffusant des outils modernes de crédit, en élargissant sensiblement les débouchés des productions agricoles, en contribuant à l'essaimage d'un système de production semi-industriel. En revanche, leurs clientèles ont été constituées sensiblement parmi les entreprises venues d'Europe, l'appareil d'État, les populations et producteurs issus des migrations européennes; leur engagement dans le « développement » des producteurs et des commerçants autochtones a été limité en direct – même si l'on peut prétendre que, indirectement, leur action a permis de multiplier l'emploi rural ou citoyen.

C'est donc la « logique » de croissance de ces banques qu'il faut reconstituer afin de déterminer si elles contribuent à aggraver « le rapport inégal » ou si elles ont été véritablement des leviers de modernisation et de développement.

Quelle prise en compte de l'histoire par la théorie postcoloniale dans son approche des textes littéraires algériens francophones ?

Session thématique « Les traces de la guerre »

Mercredi 21 juin 2006, après-midi (14h-16h), salle F 05

La théorie postcoloniale, devenue le parcours obligé aux États-Unis pour aborder les littératures francophones, elles-mêmes souvent devenues la porte d'entrée unique pour l'étude de la littérature française classique, réclame une meilleure prise en compte de l'histoire, coloniale ou postcoloniale, dans l'approche des textes littéraires issus de ce que Pierre Bourdieu appelle la « périphérie » et leur rapport au « centre ».

Cette revendication est assurément justifiée, comme on le montrera. Mais précisément cette prise en compte de l'histoire dans le fonctionnement littéraire réserve des surprises, car le face-à-face n'est pas là où on l'attend, et, de plus, le postmodernisme dans lequel nous vivons actuellement relativise grandement le raisonnement binaire sur lequel repose cette approche, grandement tributaire de l'apport de théoriciens comme Frantz Fanon qui, s'il prenait sens dans les années 1960, est aujourd'hui pour le moins relayé par des réflexions plus récentes. Dès lors cette théorie postcoloniale, si elle réclame à juste titre la prise en compte de l'histoire dans l'approche littéraire, n'en oublie-t-elle pas quelque peu sa propre insertion historique ?

Les rapports franco-allemands à l'épreuve de la question algérienne (1955-1963)

Session thématique « France, guerre d'Algérie et enjeux internationaux »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 05

Cette recherche spécifique s'élabore au croisement de plusieurs perspectives historiques et couvre la période des accords de Paris (1955) au traité de l'Élysée (1963). La politique de soutien pratiquée en Allemagne fédérale à l'égard de la Fédération de France du Front de libération nationale, de 1956 à 1962, et les implications qu'elle provoque sur l'évolution des rapports franco-allemands sont donc étudiées dans le contexte de la guerre froide, de la décolonisation et de la construction de l'Europe.

L'énoncé des sujets abordés dans cette étude contingente la réflexion sur le terrain de l'histoire politique qui privilégie la démarche discursive et narrative et s'efforce de révéler la trame complexe qui sous-tend les rapports de pouvoir et les conflits d'intérêts qui opposent des stratégies institutionnelles à des logiques de groupes de pressions. Soucieuse d'éviter de faire double emploi avec les études déjà effectuées, animée par le souci d'appréhender – au-delà du miroir – d'autres questions plus complexes dont certains documents étaient porteurs d'indices, j'ai délibérément privilégié l'exploitation des archives diplomatiques réservées. Incomplets et encombrants, ces documents trahissent par leur présence d'autres vides à combler et posent la question de leur emploi et de leur réajustement pour rendre possible une narration du réel. L'enregistrement et l'édition des documents imprimés offrent, par ailleurs, une version sélective et « diplomatiquement correcte » de ce qui fut. La documentation officielle renseigne alors sur le mode de

fonctionnement des administrations concernées ainsi que sur leur fabrication de l'histoire. Celle « autorisée » – obtenue sous dérogation – me pose question : quelle histoire me permet-on, dans une certaine mesure, de fabriquer à mon tour et pourquoi ?

En 1955, les autorités fédérales ont rétabli les relations diplomatiques avec l'URSS, elles appliquent la doctrine « Hallstein » et ne souhaitent pas prendre officiellement position en faveur d'une Algérie française car elles craignent de voir les pays non-alignés, les États africains et arabes rejoindre l'URSS et reconnaître la RDA. L'aspiration à la réunification allemande et l'inquiétude de voir les forces alliées britanniques et américaines se désengager de l'Europe occidentale, accrue par celle d'une hégémonie soviétique sur le flanc sud de l'Europe, induisent les dirigeants allemands à développer des stratégies de consolidation de la construction européenne et d'élargissement de leurs sphères d'influence dans le monde. Ils optent pour une neutralité pragmatique à l'égard des autorités françaises et de « laisser-faire » face aux actions du FLN installé sur leur territoire, au cours de l'année 1957.

Les efforts de propagande et l'intense activité diplomatique du Quai d'Orsay que révèlent de nombreux documents, confirment un intérêt croissant pour la question algérienne. Ils traduisent le mécontentement grandissant et le désarroi de Paris face à l'internationalisation du conflit. Mais, le refus larvé de l'administration allemande de répondre aux injonctions françaises et la question difficile de la coopération franco-allemande en matière de défense nucléaire aggravent peu à peu le contentieux entre les deux États. Les témoignages et les documents le confirment, c'est sous couvert diplomatique et discrètement que les interventions allemandes ont lieu et que les actions sont contrôlées : c'est donc dans ce cadre que l'on s'interroge aussi sur l'enjeu que pouvait représenter une Algérie indépendante pour la RFA, sur les motivations et les perspectives des hommes politiques allemands, au tournant des années 1960, face aux réactions et aux interventions de l'État français. Quelle signification avait alors la politique allemande officielle dont la caractéristique principale semblait être celle de la réserve ? Quelles en étaient les implications ?

La politique franco-algérienne, « domaine réservé » du général de Gaulle et de son entourage très proche, prend un cours décisif à partir de 1958. Ce cours est déterminé par des enjeux qui semblent échapper aux indépendantistes eux-mêmes. Ils échappent aussi aux dirigeants allemands et déterminent les rapports franco-allemands dans les secteurs de la coopération économique, mais plus particulièrement dans les domaines de la Défense et de la recherche atomique. À partir de 1959, en France, le pouvoir raisonne selon deux perspectives : celle de la menace d'une confrontation nucléaire entre deux systèmes politiques et économiques antagonistes, d'une part, et celle du processus de décolonisation et d'indépendance généralisé, d'autre part. De nouvelles orientations se dessinent en politique étrangère qui se fixent pour objectif majeur de lever les obstacles anachroniques qui font barrage au recouvrement de la puissance française : il s'agit de régler la question du conflit algérien et de mettre fin à l'hostilité séculaire franco-allemande.

Constantine, sportsmen musulmans et nouvelles figures sociales de l'émancipation à la veille de la Première Guerre mondiale

Session thématique « Société et culture »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), salle F 08

La communication sera lue par Fatima-Zohra Guechi en mémoire de l'intervenant. Djamel Boulebié est brutalement décédé le 30 avril 2006. Les organisateurs du colloque présentent à sa famille, à ses amis et à ses collègues leurs condoléances les plus attristées.

Soumis au code de l'indigénat, pensés comme « sujets » et « non-citoyens », les Algériens ont eu beaucoup de mal à s'approprier les pratiques gymniques et sportives. Les premiers pas, dans ce nouveau monde de la domestication corporelle et des plaisirs sportifs, furent nécessairement difficiles. Dans le rapport colonial le regard de « l'autre » déterminait toutes les relations sociales et disait toute la difficulté du « vivre ensemble ». Pour les Algériens, si les associations gymniques et sportives servirent à la reconstruction du sentiment d'appartenance à une communauté, elles le firent selon des modalités d'émergence et d'évolution telles que définies par les nouveaux espaces de sociabilité produits par la logique coloniale. Le sport, comme fait culturel moderne, se proposait à la fois comme nouveau rapport au corps et nouvelle forme de rassemblement des individus au service d'une nouvelle « liturgie ». Par l'appropriation de cette nouvelle culture, la minorité musulmane citadine allait entamer un double processus d'émancipation.

Par rapport à la communauté d'origine, la logique d'accomplissement individuelle, induite par les pratiques sportives modernes, « bousculait » quelque peu la question du statut de l'individu dans le groupe de base. Par rapport au modèle de domination coloniale, les « logiques affiliatives », qu'autorisait ce nouveau mode de rassemblement des Algériens, pouvaient se traduire en fonction des situations et des parcours sociopolitiques propres à chaque animateur associatif, par la conquête d'espaces de liberté même si cette dernière restait in fine sous surveillance. D'où la nécessité de procéder à la reconstruction du processus de pénétration et de diffusion des activités physiques modernes au sein de la communauté musulmane de Constantine. Pour cela deux moments essentiels ont été retenus.

Le premier, qui va de 1886 à 1908, sera marqué par ce que nous nommerons le temps de l'adhésion timide de quelques figures musulmanes aux premières sociétés gymniques ou sportives européennes. Quand au second, qui se situerait dans la période 1908-1918, il serait celui des premières expériences d'un associationnisme sportif musulman qui peuvent être lues comme autant de signes d'une société musulmane qui tente de s'organiser, en s'appropriant les nouvelles institutions de socialisation, dans un contexte colonial nécessairement hostile à toute forme d'émancipation de la communauté dominée.

Enseigner la guerre d'Algérie à l'École : dépasser les enjeux de mémoires ?

Session thématique « Quels savoirs transmettre ? »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 05

Si l'étude de la guerre d'Algérie est présente dans les programmes d'histoire de l'enseignement secondaire depuis une vingtaine d'années, il convient dans un premier temps de présenter la place qu'elle y occupe aussi bien au collège qu'au lycée. Dans quelle partie des programmes de troisième et de terminale est-elle située et combien de temps peut lui être consacré dans une progression sur l'année scolaire. Nous évoquerons aussi son introduction à l'école primaire avec la mise en place de nouveaux programmes d'histoire en 2000.

Dans un deuxième temps, nous présenterons le travail d'enquête effectué pour l'Institut national de recherche pédagogique dans l'Académie de Lyon en 2000, 2001 et 2002. Quinze enseignants de collège et de lycée situés en banlieue, en centre-ville et en milieu rural ont répondu au cours d'entretiens à un questionnaire sur leur pratique d'enseignement et les difficultés auxquelles ils pouvaient être confrontés. Nous prendrons aussi appui sur les bilans de deux stages de formation continue organisés en 2004 et 2005 sur le thème « Enseigner la guerre d'Algérie entre Histoire et mémoire ». Ils ont regroupé à

chaque fois une quarantaine d'enseignants pendant quatre demi-journées dont une consacrée à un échange de pratiques.

La synthèse et l'analyse des résultats d'enquêtes et des bilans de stages permettent de mettre en évidence une série de thèmes :

– Quels choix d'enseignement? Problématiques envisagées, références factuelles, acteurs cités et documents utilisés.

– La question correspond-elle à une demande sociale spécifique que traduiraient les élèves, les parents ou les diverses associations?

– Quelles limites rencontrées? Les enjeux sémantiques (comment nommer les différentes populations de l'Algérie coloniale). Les enjeux de mémoires (des réactions parfois vives d'élèves à l'énoncé de certains mots, l'émergence parfois vive de réactions mémorielles par mimétisme familial qui peuvent rester difficiles à stabiliser pour l'enseignant selon le niveau et le lieu auxquels il enseigne).

– Un thème d'enseignement qui, dans la problématique plus générale de la colonisation, suscite un large intérêt aussi bien de la part des élèves que des enseignants ou comment la perception aiguë des enjeux de mémoires conduit à une demande d'Histoire.

Villes coloniales du Maghreb, entre histoire urbaine et histoire sociale : le cas de Constantine

Session thématique « Sociétés : scènes et acteurs »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), amphithéâtre

Constantine est une ville unique, en raison de son site, de son histoire et de la tradition millénaire de son centre historique, qui en a fait de tout temps un pôle d'attraction pour son hinterland, et une capitale régionale. De surcroît, cette ville a connu un destin à part pendant la période coloniale, en raison des circonstances de sa conquête d'abord et des stratégies de domination qu'ont exercées, de manière concurrentielle, et souvent conflictuelle, les autorités coloniales civiles et militaires. Mais c'est à travers la définition de sa spécificité que l'on parviendra à jeter des éclairages sur l'impact qu'a eu en général la colonisation sur d'autres villes d'Algérie et du Maghreb.

Ce qui fera l'objet de cette communication est moins la consistance de ce patrimoine urbain, marqué profondément et de manière irréversible par l'urbanisme colonial, tel qu'on l'a hérité à l'heure actuelle, avec tous les problèmes que pose son impérative sauvegarde et réhabilitation, que l'épaisseur historique du vécu millénaire de cette ville, avec ses populations, ses notabilités traditionnelles, une histoire sociale strictement dépendante de ce cadre urbain tout à fait extraordinaire. Cette dimension sociale et humaine, comme partie constitutive et incontournable de la condition urbaine, est au cœur de notre regard sociohistorique sur Constantine comme phénomène urbain que ses derniers conquérants ont marqué et violé en profondeur, sans le détruire pour autant.

Quoi qu'il en soit, le Rocher, en tant que centre pulsant de la ville, n'a pas connu la décadence d'autres médinas, que le colonisateur a marginalisées, tout en les gardant sous contrôle policier, les vidant de leurs prérogatives économiques administratives et directionnelles pour les transférer dans des nouveaux quartiers modernes destinés aux Européens (les villes neuves) ; au contraire, il a gardé sa position centrale, confirmée par son développement radial ; quant à ses populations autochtones, elles ont été entraînées dans une progressive modernisation du tissu urbain. Celle-ci n'a pas été le fruit du hasard, mais l'effet de mesures adoptées par les autorités civiles, souvent contrecarrées par les militaires, pour répondre aux exigences d'installation des nouveaux occupants, qui se sont rajoutés ce qui a favorisé l'émergence de l'individu et l'apprentissage d'une nouvelle sociabilité ; la société dans son ensemble a connu des transformations profondes, mais moins traumatiques qu'ailleurs, et s'est organisée par le bas, en empruntant de manière surprenante la vie associative dans le cadre de l'espace public refaçonné par le colonisateur, pour faire revivre l'ancienne tradition citadine. Et ce n'est pas un hasard si Constantine a été le centre d'un renouveau culturel et religieux qui a jeté les bases de l'élaboration d'une nouvelle identité algérienne s'inscrivant dans la modernité, mais n'ayant pas la France comme référent majeur.

Les nouveaux colons? L'installation des militaires français démobilisés en Algérie (1956-1962)

Session thématique « Administrer, encadrer, réprimer »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), salle F 08

Alors que la guerre se généralise sur le territoire algérien, en 1956, le gouvernement français décide de promouvoir l'implantation de nouveaux Français. Les militaires métropolitains que leur service national a conduits sur les rives de l'Algérie paraissent des candidats potentiels de choix. Le gouvernement amorce une entreprise de séduction en leur direction, avec le soutien de l'armée d'Algérie. Ce sont au maximum quelques centaines d'individus qui paraissent avoir répondu à cet appel.

Ce travail se propose d'étudier cette politique particulière, renouant, comme d'autres éléments de l'époque, avec des préoccupations des premiers temps de la conquête. Il voudrait aussi s'attacher aux motivations des individus en se demandant notamment ce qu'a pu signifier, pour ceux qui choisirent cette option, la découverte de l'Algérie en habit militaire.

L'émergence de la culture moderne de l'image dans l'Algérie musulmane contemporaine (1880-1940)

Session thématique « Société et culture »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), salle F 08

Les Algériens n'ont pas attendu les Européens pour exprimer un rapport visuel et esthétique au monde, et développer, inventer, renouveler pour ce faire, des pratiques et des œuvres de toute sorte, populaires ou savantes. En revanche, comme leurs voisins marocains et tunisiens, du moins avant 1830, ils n'ont laissé quasiment aucune place à la reproduction iconique du vivant, et singulièrement à celle de la personne humaine, à la différence des lettrés de haute culture dans les empires ottomans, séfévides et mogols, mais aussi au nord-est de l'Euphrate, dès la fin de l'empire abbasside.

Aujourd'hui, la cause est entendue. La question n'est pas de savoir si la reproduction visuelle imagée du vivant est présente en Algérie, ou au Maghreb, puisque les « étranges lucarnes » sont dans la plupart des foyers depuis près de trois décennies. Elle est de savoir où, quand, comment, par qui et pour qui l'Algérie, et notamment l'Algérie musulmane, est passée à l'époque coloniale d'un système de signes à un autre, sous des modalités et à des rythmes propres, en relation avec l'irruption d'une production iconique venue d'ailleurs, nouvelle en partie pour les ressortissants de la puissance occupante elle-même.

Pendant plus d'un demi-siècle, l'image figurative reste aux yeux des autochtones étrange et étrangère. Toutefois, toujours plus présent en ville, dans certains lieux publics (les rues marchandes, les places, les

cafés et les boutiques), associé à de nouvelles pratiques culturelles (le théâtre, la musique et le sport), et de nouvelles méthodes commerciales (la publicité), le visuel pictural est progressivement approprié par une mince avant-garde « musulmane » d'anciens citadins et de nouveaux urbains. Surtout au tournant du siècle, quand triomphe la presse illustrée, la carte postale, l'affiche. À la fin de l'entre-deux-guerres, l'appropriation a changé d'échelle, de registre, de nature. Le cinéma est devenu le grand vecteur de masse. La photographie, non plus seulement collective mais individuelle, tend à se banaliser, avec une intégration du cliché dans la sphère du privé et de l'intime. On passe d'un environnement subi à un rapport construit. Il faut attendre néanmoins la génération de l'indépendance pour que s'opère le passage de l'urbain au rural, et la décennie 1970 pour que la télévision enveloppe la totalité de la société algérienne dans un nouveau rapport à soi et au monde, au présent et au passé, non sans que demeurent des écarts et des tensions très importants dans la gamme des pratiques, des usages et des représentations.

La minorité européenne d'Algérie : inégalités entre « nationalités », résistances à la francisation et conséquences sur les relations avec la « majorité musulmane » (1830-1962)

Session thématique « Pouvoirs d'États et États »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), salle F 106

Cette contribution a pour objet la nature hétéroclite du peuplement européen en Algérie, laquelle fut longtemps objet d'inquiétude et de mesures palliatives de la part du pouvoir politique français (loi de « francisation automatique » de 1889). On interrogera les résistances à cette uniformisation, y compris de la part des Français, leurs formes et leurs effets, souvent paradoxaux et contrastés d'une région à l'autre du pays, sur les rapports avec la majorité démographique musulmane. On plaidera ce faisant pour une approche micro-historique, à partir de ce que Carlo Ginzburg appelle « traces » ou ce que Jacques Rancière nomme « [...] les effractions aléatoires à ce silence fondamental qui rend toute histoire collective problématique ». Un tel choix épistémologique permet seul en effet de rapprocher et de donner sens aux nombreuses et pourtant improductives tentatives, tant au XIX^e qu'au XX^e siècle, de sorties du modèle holiste colonial pour créer une société égalitaire qui aurait inclue ceux qu'Urbain appelait du terme désormais désuet de « régnicoles ». Il s'agit donc d'une tentative pour penser à nouveaux frais, en même temps, l'histoire du peuplement européen dans son rapport avec l'hégémonie française et le statut des Algériens musulmans. Histoire de ce qui n'a pas eu lieu, certes, mais qui n'en est pas moins violemment présente dans le présent d'aujourd'hui.

Le haut commandement, la direction et la conduite de la guerre d'Algérie : Paris ou Alger ?

Session thématique « Une guerre de reconquête coloniale »

Mercredi 21 juin 2006, après-midi (14h-16h), salle F 08

Dans les premiers mois qui suivent le déclenchement de la Guerre d'indépendance, il revient aux chefs militaires de prendre la mesure de l'événement. À Paris, le général Callies, inspecteur des forces terrestres, aériennes et maritimes de l'Afrique du Nord, donne le premier le ton, le 9 décembre 1954, au cours d'un long exposé devant ses pairs du conseil supérieur des forces armées. À Alger les réactions sont mitigées, mais très vite le point de vue des officiers « africains » et de la « coloniale » va s'imposer. Dès lors, les différences d'appréciation entre les deux centres de décision vont se traduire par une série de crises internes.

De novembre 1954 à février 1956, sans directives précises de Paris – tout en partageant dans un premier temps l'appréciation de la situation politique et militaire –, Alger assure les deux missions dans une certaine confusion. En mars 1956, le général Paul Ely, nouveau chef d'État-major général des forces armées, tente de reprendre en main la situation. Il doit très vite déchanter : dès octobre 1956 et jusqu'au 13 mai 1958, malgré ses instructions et ses directives comme ses injonctions au général Salan, le fossé se creuse entre les centres de décision. Si le retour au pouvoir du général de Gaulle rétablit l'unité de commandement, la conduite de la guerre n'est pas pour autant modifiée, du moins jusqu'à la nomination de Pierre Messmer comme ministre des Armées.

La direction comme la conduite de la guerre d'Algérie, connues dans leurs grandes lignes, n'ont cependant pas fait l'objet d'une enquête approfondie à partir des archives du haut commandement de l'armée. S'appuyant sur des sources militaires inédites, la présente communication est destinée à combler cette lacune en mettant en lumière les causes profondes du divorce – la crise dénoncée en son temps par la presse et bon nombre de partisans de l'Algérie française – et les conséquences « militaires » de l'interprétation-représentation du conflit.

Bilan sur les camps de regroupement de la guerre de 1954-1962

Session thématique « Une guerre de reconquête coloniale »

Mercredi 21 juin 2006, après-midi (14h-16h), salle F 08

2 350 000 Algériens regroupés, 1 200 000 « recasés », c'est-à-dire une sorte de déportés clandestins, des dizaines de milliers de prisonniers, la plupart dans des camps d'internement, dont quatre en France. Si l'on fait les comptes on s'aperçoit que près de 40% de la population algérienne a été déplacée et enfermée (25% de regroupés et 15% de recasés et resserrés, d'assignés à résidence et d'emprisonnés). Devant pareils chiffres, s'il est abusif de parler de politique génocidaire, nous ne nous trouvons pas devant un simple « déracinement », plus dramatique que les autres. Les excès de la thèse sociologique finissent par gommer les dimensions historiques et politiques d'un véritable phénomène social total.

La mémoire des camps de regroupement dérange autant les autorités algériennes que françaises, aujourd'hui comme hier, ce qui explique d'abord le silence qui les entoure : les camps et les regroupés n'existent plus parce que le pouvoir, sous toutes ses formes, l'a décidé.

Un cas : militants anticolonialistes dans le Gard (1954-1962)

Session thématique « Colonialisme et anticolonialisme français »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 08

En 1954, les habitants du Gard, comme la plupart des Français, pensent que « l'Algérie c'est la France ». Seule une petite minorité accepte l'idée d'indépendance. L'aspiration à la paix cependant y est forte et un terrain favorable existe pour que se développe la conscience de la nécessité de la décolonisation dans ce département profondément marqué par le souvenir des Camisards et par la Résistance au nazisme.

L'année 1955 ne connaît pas d'action marquante contre cette nouvelle guerre. Les élections sénatoriales du mois de juin ne s'en font même pas l'écho. Mais la guerre et son issue constitueront la toile de fond des élections législatives du 2 janvier 1956 avec les questions laïques et les revendications « poujadistes ». Le PCF, sans prononcer le mot « indépendance » dans sa première déclaration officielle du 8 novembre 1954, reconnaissait « le bien fondé de la revendication à la liberté du peuple algérien » et dénonçait la répression. Ses candidats font campagne contre « les opérations en Afrique du nord » et pour « la négociation avec les représentants qualifiés du peuple algérien ». Ceux du parti socialiste SFIO se prononcent pour « la négociation » et le Parti radical et radical-socialiste dénonce « les conséquences dramatiques » en Algérie. Deux députés communistes sont élus, un socialiste, un MRP et un « poujadiste ».

Quelles furent les incidences, dans ce département marqué à gauche, du vote des pouvoirs spéciaux au Président du Conseil socialiste Guy Mollet, le 12 mars 1956? Très peu de voix s'élevèrent alors dans le Gard contre cette décision prise par les socialistes, les communistes, les radicaux et le MRP. Le député « poujadiste » se prononce contre comme la droite et l'extrême-droite. Pourtant, les deux députés communistes, bien que présents le jour du vote, ne participent pas au scrutin, sans qu'on puisse en déduire qu'ils étaient en désaccord avec la décision de leur parti. Dans le bassin houiller des Cévennes la réaction sera au contraire très vive parmi les mineurs algériens (1 264 sur 14 764 mineurs au total) très politisés avec le MTLD et, dans leur majorité, syndiqués à la CGT. Mais cela n'entraînera pas de rupture et les liens perdureront entre le FLN, la CGT et les communistes. Le MNA ne réussira pas à s'implanter dans les Cévennes et le FLN sera massivement soutenu lors des grèves patriotiques, y compris pendant la grève de huit jours de janvier-février 1957 et au travers de l'*ichtirâk*. La répression fut terrible. Des patriotes algériens furent torturés dans le Gard en 1960.

En 1956, le rappel sous les drapeaux des jeunes « disponibles », suscite un fort mouvement de colère avec occupation des gares SNCF. Les communistes et les protestants, y compris de nombreux pasteurs, sont en pointe dans ce mouvement initié par les mères de soldats. Les socialistes, élus et militants, y sont également nombreux et l'on peut affirmer que le vote des pouvoirs spéciaux par la gauche a permis ce rapprochement. Il n'en reste pas moins que ce vote a été utilisé par Guy Mollet pour aggraver la guerre. Trois maires communistes sont révoqués à la suite de ces actions et 36 militants poursuivis devant les tribunaux militaires. Une crise profonde va secouer le parti socialiste et entraîner la création du PSA qui deviendra le PSU auquel adhéreront neuf conseillers généraux socialistes gardois en 1958 et 1959.

Le 4 mai 1958, un jeune ouvrier communiste d'Aigues-Mortes, Marc Sagnier, écrit au Président de la République son refus de combattre le peuple algérien « qui lutte pour son indépendance ». Il paiera son acte de 11 mois de bagne à Timfouchy. Lorsque des actions armées sont entreprises en 1958 contre des installations gardoises jugées stratégiques par le FLN, les deux députés communistes, anciens résistants eux-mêmes, ne les condamnent pas, contrairement à la direction

nationale du PCF qui, ainsi que Francis Jeanson, avait mis en garde le FLN. Les années 1960, 1961 et 1962, sont rythmées par les crimes de l'OAS et les ripostes de plus en plus unitaires et massives des Gardois comme de l'ensemble des Français.

Les accords d'Évian sont approuvés dans le Gard à 91 % (90,06 % au plan national), le pourcentage atteignant 94,5 % et 95 % dans les localités où les luttes pour la paix ont été les plus intenses. C'est une approbation massive de la paix sur la base de progrès de l'idée de décolonisation. 158 jeunes gardois ont perdu la vie dans cette guerre et nombreux sont ceux qui sont revenus marqués physiquement et moralement. Partis sans enthousiasme à une guerre qui n'était pas la leur, un certain nombre n'a pu échapper au climat de haine et de racisme dans lequel ils ont baigné durant 18 mois.

Quand les missionnaires rencontrent l'islam berbère : cécité coloniale et malentendus dans l'Algérie de la fin du XIX^e siècle

Session thématique « Religions et statuts personnels »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), salle F 106

La Kabylie a été, dès la pacification, un terrain d'expérimentations générant une spécificité du paysage politico-administratif et contribuant à des régimes d'exception : type d'organisation militaire, tentatives d'évangélisation, régime civil instauré en 1880, précocité de la politique scolaire, système juridique basé sur le droit coutumier, etc.

L'installation des missionnaires, en Kabylie, en 1873, participe d'un vaste projet d'évangélisation de la population lié à une politique d'assimilation propre aux seuls Kabyles. L'exploitation de ce qu'on a appelé par la suite mythe berbère et/ou mythe kabyle – ensemble de représentations quasiment uniques dans les représentations idéologisées que les sociétés coloniales ont eu à produire sur les peuples colonisés – a imposé une vision spécifique de l'islam maghrébin et plus particulièrement de l'islam berbère. Convaincus d'être dans un espace islamisé superficiellement, les missionnaires catholiques ont déployé dans le dernier tiers du XIX^e siècle, un activisme apostolique destiné à faire resurgir le christianisme antique, substrat religieux oublié des populations locales. L'analyse du discours et des pratiques missionnaires concernant l'islam kabyle permet de saisir une véritable déformation des réalités sociologiques de la Kabylie de cette fin de siècle.

Quand ce ne sont pas les poncifs les plus caricaturaux – liés à la représentation chrétienne de l’islam du XIX^e siècle et à une méconnaissance flagrante de cette religion –, c’est le silence qui domine. Silence qui oblitère les réalités musulmanes des sociétés berbères, et qui n’accorde aucune importance ou du moins une importance très limitée aux pratiques religieuses locales – considérées pour la plupart du temps comme des mimétismes mécaniques. Si l’islam ne bénéficie, jusqu’aux débuts des années 1920, d’aucun traitement particulier et d’aucun intérêt curieux, la place réservée au christianisme ancien de l’Afrique du Nord, considérée comme la religion ancienne et oubliée des Berbères, est considérable.

La communication s’articulera autour des trois points suivants :

- Mythe berbère et/ou kabyle : références et acteurs
- L’islam kabyle : un « islam moins pur » ?
- Une rencontre évangélique décevante

La wilâya 2 : organisation, orientations politiques et conflits internes. Approche d'une région en guerre de libération

Session thématique « La guerre d'indépendance algérienne (1954-1962) »

Mercredi 21 juin 2006, après-midi (14h-16h), salle F 106

Des circonstances historiques et politiques particulières ont fait que la plupart des éléments qui sont passés à l'action armée en novembre 1954 étaient des militants anonymes sans visibilité particulière dans la structure du parti MTLD. Ce dernier, en pleine crise de direction, n'était pas prêt à leur servir de réserve en hommes ni même de cadre organisationnel. Ils ont donc été acculés à se lancer dans l'aventure d'une guerre révolutionnaire sans l'appui logistique et politique de leur propre parti et sans que leur acte soit compris par la majorité des militants nationalistes.

Cet événement éclaire le fait que ce groupe du 1^{er} novembre 1954 a dû créer ex nihilo les conditions de son propre combat. Dès les premières escarmouches, il a découvert les dures contraintes de la guerre de guérilla et appris à composer avec la diversité sociologique d'une société rurale, celle de populations montagnardes avec leurs systèmes de notabilités, de clientèles et leurs ordres claniques, leurs assemblées traditionnelles, leurs mœurs et leurs coutumes locales. Par la force des choses, c'est sur cette diversité que les maquis vont bâtir leurs premières bases d'appui. Mais c'est aussi cette diversité qui va constituer la base des conflits internes et des luttes intestines tout au long de la guerre de libération.

Nous tenterons donc d'inscrire notre intervention dans un cadre plus large qui permettrait de prendre en compte les aspects inhérents à l'organisation communautaire, aux ordres claniques, aux systèmes de chefferie, aux modes de fonctionnement des réseaux – confrériques entre autres –, mais aussi d'étudier le système de l'échange des biens matériels et symboliques dans une économie rurale dominée par l'arboriculture de montagne, l'agro-pastoralisme et l'autosubsistance. Il nous semble intéressant d'inscrire l'organisation des forces de la campagne par une autorité – politique – centrale autochtone, dans une perspective qui couvrirait au moins la période qui va de la fin du XIX^e siècle à l'indépendance du pays.

Une politique économique de moyen terme entre intégration et indépendance (1958-1962)

Session thématique « Le soubassement économique »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), salle F 05

La France rejette l'intégration de l'Algérie et refuse l'indépendance immédiate, préférant une solution intermédiaire. L'évolution politique de la France pendant la guerre d'Algérie est centrée, pendant une très longue période, sur les modalités de cette solution intermédiaire. Elle doit garantir certains intérêts de la minorité européenne, ainsi que des liens privilégiés avec la France. Cette solution intermédiaire correspond à l'objectif stratégique qui consiste à maintenir le statut de grande puissance de la France.

La France ne peut dilapider ses ressources pour une œuvre coloniale démesurée qui est de moins en moins importante pour ses intérêts à long terme. Cependant, le nationalisme algérien ne peut accepter une négociation ne reconnaissant pas au préalable le fait national algérien et le droit à l'indépendance qui en découle. Les deux adversaires s'enferment dans un cercle vicieux.

Afin de faire avaliser une solution intermédiaire que le FLN refuse, même à titre de transition, la France de l'Algérie française doit nier le caractère représentatif du FLN et le combattre sans merci sur le plan militaire. Afin de faire reconnaître le fait national algérien, le FLN doit s'opposer à toutes les évolutions françaises sous prétexte qu'elles dépouilleraient l'Algérie de son droit de choisir son indépendance. Dès que la France s'aperçoit de la charge que l'Algérie représente pour la modernisation de son armée, pour ses relations avec un

tiers-monde engagé dans le tiers-mondisme, et pour la compétitivité des secteurs modernes de l'économie, elle se met à considérer une solution avec le FLN comme garantissant le mieux son influence dans le monde. De Gaulle transforme cette issue, sur le plan des apparences, en succès de la France, qui aurait généreusement accordé son indépendance à l'Algérie. Le blocage français est constitué par le refus du statut de l'Algérie comme nation égale à la France dans son droit à l'indépendance. Ce refus est reflété par l'historiographie française, même libérale, insistant sur l'intransigeance du FLN/GPRA – qui somme tout représente une nation encore en voie de formation, mais non encore constituée.

Qui furent les Européens d'Algérie ?

Session thématique « Migrations croisées »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), amphithéâtre

L'objectif n'est pas ici de présenter une étude démographique précise de ce que fut la population européenne d'Algérie. Il est nécessaire, certes, d'en rappeler les caractéristiques principales et les origines; mais ce qui nous intéresse, c'est d'analyser leur intégration au système colonial qui a été particulier en Algérie.

L'importance numérique de cette population, dès la fin du XIX^e siècle, a laissé penser que l'Algérie pourrait devenir une réelle colonie de peuplement occidental. La chute de la population indigène à la même période a renforcé ce sentiment. Cette particularité dans le monde colonial français et même européen – à l'exception des colonisations sud-africaines – a entraîné une conception différente de la colonisation. L'impression d'être majoritaire, notamment dans certaines villes, le sentiment de la toute-puissance européenne sur le monde indigène a, encore plus qu'ailleurs, conduit à un immobilisme total et bloqué toute possibilité d'évolution. Les contacts avec les indigènes algériens étaient pourtant nombreux, il n'y a jamais eu d'apartheid au sens strict en Algérie. Le mélange des populations était une réalité mais seulement de manière superficielle : les mariages mixtes sont quelques dizaines, les Européens à parler l'arabe à peine 20%.

La propension des Européens à se regrouper dans les deux principales villes du pays, la création de quartiers « européens » dans les autres, conduit à créer un imaginaire collectif. Le sentiment d'appartenir à un « peuple nouveau » (Albert Camus), à une « nouvelle race » (Louis Bertrand) commence à faire son apparition parmi les intellectuels

d'Algérie. Même si ces conceptions ne sont pas toutes portées par la même idéologie – le métissage méditerranéen pour le premier, les racines romaines, pour le second –, elles montrent bien le besoin pour cette population de se définir par rapport aux indigènes et par rapport aux Français de France. La sensation de pouvoir être un pays autonome face à la métropole avec ses règles propres est largement antérieure à 1954.

La guerre qui débute à cette date va justement tout remettre en cause et obliger les Européens d'Algérie à se redéfinir. Qui sont-ils vraiment? Des Français d'Algérie et en ce cas l'idée même de l'indépendance algérienne n'est pas pensable puisqu'elle équivaldrait à la perte de leur statut national. Même ceux qui ont soutenu la lutte d'indépendance n'ont pas tous été prêts à faire le sacrifice de leur nationalité au profit de leur terre!

De retour en France, il leur faut de nouveau accepter de devenir des « rapatriés », terme juridique qui les définit pour l'État français. Cette nouvelle exception de leur condition n'est pas toujours bien acceptée, même s'ils savent l'utiliser pour revendiquer auprès des pouvoirs publics. Leur identité spécifique se prolonge alors lorsqu'ils se dotent du nom de « pieds-noirs », terme au départ jugé injurieux mais finalement repris par la plupart des Français d'Algérie, faute de mieux. Dans une France qui connaît un retour vers les racines régionales, les pieds-noirs tentent de montrer, eux aussi, un visage cohérent à la communauté nationale, revendiquant une place et une histoire à part. Du moins ces revendications sont-elles portées par certaines associations qui, d'ailleurs, ne présentent pas toutes un seul et même aspect de ce groupe. Preuve, s'il fallait encore la faire, de l'extrême diversité de cette population malgré toutes ses tentatives pour se vouloir uniforme.

La résistance française à la guerre d'Algérie : motivations, sociologie et mémoire

Session thématique « Colonialisme et anticolonialisme français »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 08

Dans cette présentation je vais esquisser une typologie des motivations conduisant à la résistance d'une minorité de Français contre la guerre d'Algérie. Utilisant et recroisant à la fois les sources orales et écrites, il est possible d'identifier quatre motivations majeures : l'héritage intellectuel lié à la mémoire de la résistance antinazie, l'impact des idées anticoloniales, le contact direct avec les populations colonisées, les motivations d'ordre politique. Ces sources permettent aussi d'ébaucher une sociologie de la résistance qui révèle une prépondérance des classes moyennes, des juifs, des femmes ainsi que celle des acteurs politiques de gauche refusant de se soumettre aux partis de gauche établis – SFIO, PCF. Enfin, on conclura en analysant les lieux de mémoire de cette résistance aujourd'hui en France, mais aussi en Algérie.

Le Journal des instituteurs pour l'Afrique du Nord (1949-1963)

Session thématique « Enseignement et enseignants dans l'Algérie coloniale »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), salle F 05

De 1947 à 1963, les maîtres d'Afrique du Nord ont à leur disposition une revue pédagogique, déclinée du *Journal des instituteurs* édité en métropole par les éditions Nathan. Le *Journal des instituteurs d'Afrique du Nord – JIAN* – se veut un outil périodique et régulier – paraissant tous les quinze jours – pour que les maîtres affectés dans le Maghreb puissent accomplir leur tâche dans le milieu dans lequel ils vivent. En quinze ans, le *JIAN* propose une vision de la France en terre maghrébine distincte de celle proposée par les maîtres et écoles de la métropole. Il s'agit d'une source qui, bien qu'apparemment cantonnée à la sphère pédagogique, peut éclairer l'histoire sociale, éducative et politique maghrébine coloniale.

C'est notamment par l'intermédiaire des leçons d'histoire proposées aux maîtres et aux élèves que se définit, par le biais du *JIAN*, une héroïsation spécifique, distincte du programme primaire national et traditionnel. Le *JIAN* installe un panthéon maghrébin offert à l'édification des élèves des écoles françaises d'Afrique du Nord. Ce panthéon est républicain, profondément ancré dans l'histoire locale du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie. Comme tous les panthéons, il présente ses modèles mais aussi ses contre-modèles, sorte de personnages « noirs » de l'histoire. Ces leçons d'histoire apparaissent par ailleurs comme une tentative de synthèse de l'histoire nationale avec l'histoire maghrébine, pensées dans le temps long. Cette source pédagogique construit les éléments d'une culture et d'une histoire communes

destinées à organiser ou approfondir, explicitement, un « vivre-ensemble » en terre coloniale et maghrébine. De l'Antiquité à la conquête coloniale et aux descriptions de l'« œuvre française », les leçons proposées entre 1947 et 1963 par le *JIAN* tentent de définir une histoire commune aux deux rives, où les héros des récits offerts aux enfants se font héros de synthèses, définissant par leurs actions héroïques ou leur vie, une troisième voie, proprement méditerranéenne. Les rédacteurs du *Journal des Instituteurs d'Afrique du Nord* réinvestissent également, un siècle plus tard, en le réactualisant, le « mythe kabyle » analysé par Patricia M. E. Lorcin.

Le religieux dans la société algérienne contemporaine

Session thématique « Religions et statuts personnels »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), salle F 106

Pour comprendre le rôle du religieux dans l'Algérie contemporaine, il est important de rappeler l'évolution du paysage religieux dans ce pays à partir du XIX^e siècle.

Après une longue période de coexistence de confessions – islam et judaïsme, particulièrement – et de formes de religiosités différentes – islam des *'ulamâ'*, particulièrement dans les centres urbains dotés de vieilles institutions religieuses, où l'on distinguait les tenants de l'orthodoxie malikite à côté du hanafisme introduit par les Ottomans dans les villes où ils étaient présents, l'islam des marabouts et des confréries qui s'en réclamaient, l'islam populaire –, la colonisation est venue bousculer les équilibres traditionnels : le décret Crémieux affectant les relations entre juifs et musulmans, l'avènement d'une importante communauté chrétienne, essentiellement catholique, favorisée par, et soutenant la domination coloniale, la volonté de l'administration coloniale de mettre fin à la grande diversité des juridictions locales – liée à la diversité confessionnelle mais aussi à l'incidence, dans ce domaine des différences entre les coutumes des communautés tribales, ethniques et villageoises – en s'appuyant sur les *'ulamâ'*, au détriment des représentants des autres formes de religiosités, et sur les codes élaborés sous le nom de « droit musulman », le refus d'appliquer aux « musulmans » le régime de séparation adopté depuis la III^e République, etc., ont été des facteurs qui ont pesé sur le devenir

du religieux et dans le mouvement de libération nationale et dans la société algérienne après l'indépendance.

De même, le « désenchantement national » engendré par l'échec des politiques de développements depuis l'indépendance, et le recours à l'instrumentalisation de la religion comme moyen de légitimation politique pour les uns, de contestation et d'affirmation identitaire pour les autres, ont contribué à rendre plus important et plus complexe le rôle du facteur religieux dans une société qui a perdu ses repères profanes.

L'Algérie coloniale : la constante militaire dans le pouvoir français

Session thématique « Administrer, encadrer, réprimer »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), salle F 08

En Algérie, l'armée française a d'abord fait la guerre selon des méthodes inconnues dans les conflits classiques. Mais en même temps, elle s'est voulue constructrice d'une certaine Algérie, très différente de celle des civils. Le temps de la conquête et celui du combat pour l'indépendance, qu'il importe de rapprocher mais non de confondre, sont les deux moments de cette action, qui engendra des représentations contraignantes. Il faut souligner aussi un point trop mésestimé : l'armée a fourni à la France le renfort de nombreux soldats algériens, dont la présence a pesé dans les conflits où la « métropole » a été engagée, et dont le souvenir contribue à accroître les conflits de mémoire.

La Fédération des élus des musulmans du département de Constantine : à l'Est se lève la notabilité? (1930-1943)

Session thématique « Résistances anticoloniales et nationalisme :
l'avant 1954 »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), amphithéâtre

Paroles entendues le 8 mai 2005 lors du colloque tenu à l'université Ferhat Abbas de Sétif : « L'historien ne peut se passer du témoin car celui-ci a vu et vécu ce que le premier s'échine à reconstituer par le biais de son érudition. » Si la trace – qu'elle soit témoignage, vestige ou silence – est bien l'atome historique premier pour paraphraser Lucien Febvre, le lien de nécessité et de subordination établi par les propos rapportés, du témoin à historien, ne peut quant à lui être tenu pour avéré.

Une telle entrée en matière pour traiter de la Fédération des élus des musulmans du département de Constantine – FEMDC – peut surprendre. Elle n'est pourtant pas fortuite. Pour nous en tenir aux années 1930 il n'est pas inutile de s'interroger sur les lignes de fracture mises en avant par l'histoire. Les partitions politiques qui, de Charles-André Julien à Mahfoud Kaddache, ont assis l'historiographie nationaliste du nationalisme algérien, laissèrent la FEMDC en marge. À l'aune de ce paradigme national à vocation unanimiste et de son avancée graduelle, confinant parfois au *télos*, la FEMDC fut écrite sur un mode ternaire. Élément moteur jusqu'au congrès musulman de juin 1936, puis perturbatrice pendant la lutte autour du projet Blum-Viollette de 1936 à mars 1938, elle fut considérée comme dépassée et inutile au-delà.

Notre analyse est ici par trop fruste pour avoir valeur générale. Elle vise simplement à faire entendre que si la FEMDC ne fut pas oubliée, elle ne fut pourtant pas comprise. Les critères du nationalisme et de la radicalité ne sont que seconds dans l'appréhension de l'action des élus et, par-delà, du renversement des années 1930. L'enjeu est ici à la fois plus simple et plus complexe. Il s'agit du politique ou plutôt de la politique, comme pratique. Ainsi, la FEMDC naît le 29 juin 1930 de la frustration suscitée par les célébrations du centenaire de la prise d'Alger. Sous la conduite d'une nouvelle génération de notables, la première de double culture, l'Est algérien fut le cadre d'une première politisation du peuple colonisé par ses élites. En sens inverse, ceux-ci surent s'appuyer sur la soif de changement, les solidarités existantes et certains modes anciens de mobilisation et d'échange. L'expérience fédérale fut celle d'un continuum politique en gestation. L'échec et le dépassement de la FEMDC entre 1938 et 1943 marquent une transition. Cela étant, pour l'historien, Bendjelloul et ses hommes furent le cœur politique battant de l'Algérie des années 1930.

Comprendre ce mouvement, c'est sans doute en saisissant d'abord les origines, l'héritage reçu. Quelle est donc l'ambition sociale et politique de cette génération nouvelle de notables? Il convient également de s'interroger sur les projets et les méthodes, mais aussi sur la nature même de la FEMDC en tant que structure. Au cœur des années 1930, comment caractériser la pratique politique de la Fédération et de ses leaders? Enfin, entre histoire et historiographie, quel sens donner à l'expérience fédérale? Quelles inflexions apporter à l'analyse historique et quelles perspectives ouvrir dans la compréhension de l'Algérie de l'entre-deux-guerres?

Les mouvements ouvriers au Maghreb : étude comparée

Session thématique « Sociétés : scènes et acteurs »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), amphithéâtre

L'histoire construite peut-elle sortir de l'ethnocentrisme national? Le colloque semble continuer à croire que l'histoire peut encore être écrite nationalement. De là le pluriel commandé à cette étude des mouvements ouvriers. Sur cette histoire comparée du mouvement ouvrier, on peut pratiquer trois approches.

1. Confronter les récits chronologiques du développement, des actions et des conflits ouvriers dans chacun des trois pays de « l'Afrique du Nord française » : Tunisie, Maroc et Algérie

Les débuts et la durée diffèrent : antécédence de la Tunisie dès la fondation des bourses du travail et dans la création d'organisations nationales – CGTT deux fois et UGTT. Implantation coloniale et algérianisation pour une expression tardive du syndicalisme national – UGTA en pleine guerre de libération. Formation au Maroc dans l'entre-deux-guerres seulement et importance de bases ouvrières et des manifestations de Casablanca. Les particularités se situeraient dans la différence précoloniale des modes de souveraineté qui sont ainsi rétroactivement nationalisés et plus encore dans la diversité des statuts coloniaux, du peuplement, voire des mentalités (?) « indigènes ou européens ». Sur fond de confrontation entre colonialisme et nationalisme, le propos relève de la plus banale histoire politique – qui n'est pas inutile – d'un point de vue national : partis, leaders, scissions et procès d'intention entre communistes, socialistes, courants nationalistes, etc. Plus colonialiste ou anticolonialiste que moi, tu meurs. Histoire

comparée = 0. De la nomenklatura historicisée au niveau même des grands syndicalistes tunisiens, algériens...

2. Mettre en œuvre des schémas de sciences politiques d'étude des syndicats et des partis

Évidemment ces modèles ont l'avantage d'être transnationaux, mais en fait ils sont fondés sur le rapport des mouvements sociaux à l'État national, ce qui est effectivement central. Ce modèle État-parti s'est somme toute réalisé. Absorbé par l'histoire des élites – les humbles étant donc négligeables sinon méprisables –, l'historique traite du couple syndicat-parti en privilégiant non sans raison le schéma communiste de commande des organisations de masse. Il est possible de faire de l'histoire du mouvement ouvrier à travers les transformations des sociétés maghrébines colonisées et en travail national, les migrations, les grèves, la répression, les exclusions et l'accès à l'État, etc. Il y a d'autres références que le dualisme parti-syndicat : un anarcho-syndicalisme, des travaillismes, des populismes, des migrations, etc.¹.

J'en ai tiré sur l'Afrique du Nord :

– la différence de formation à l'école communiste (action de masse, activisme ouvrier et populiste, manichéisme anti-impérialiste à composante variable de nationalisme) et l'importance du socialisme des instituteurs de la Tunisie au Maroc (SNI-MGEN-MAIF et placement dans l'État administratif);

– la thèse du syndicalisme d'encadrement, par étapes : les premiers temps en dehors de l'État, l'intégration négative (Dieter Groh) et l'action anti-, l'intégration réformiste et nationaliste et le double encadrement à l'indépendance : sociologique à partir des professions à statut et de l'intelligentsia, et idéologique par le nationalisme d'État.

3. Vers une histoire sociale transnationalisée

Si on reprend l'historique, au Maghreb comme ailleurs le mouvement ouvrier commence avec les ouvriers de métiers manuels et intellec-

1. Voir les colloques et rapports ITH (*Conférence internationale des historiens du mouvement ouvrier*, Linz et publications à Vienne, Autriche) sur partis et syndicats, question coloniale et migrations, colonisation et question nationale, etc. Voir également *Histoire générale du socialisme* (J. Droz et al., Paris, PUF, 1997) et *Storia del marxismo* (E. J. Hobsbawm, Turin, Einaudi, 1982).

tuels à la fois – typographes, cordonniers, tailleurs, etc. –, est porté par les luttes sociales de masses, aguerri par la répression plus qu’ailleurs, travaillé en outre par le « mixte » colonial – la CGT maison commune –, partagé par la divergence nationale de plus en plus exclusive... jusqu’à la finale de l’établissement des appareils d’État. Double transformation, celle des bases sociales et celle de l’intelligentsia qui encadre – les enseignants en Tunisie, une intelligentsia bilingue sauf en Algérie où le conflit linguistique est surdéterminé.

Cette approche comparée apprend des choses sur la croyance au « national-développementalisme », l’appropriation nationaliste et le retournement des valeurs familiales et religieuses contre la discrimination du statut musulman et les inégalités de l’indigénat... et sur la double crise après les indépendances, celle du mouvement ouvrier et progressiste modernisateur et celle du nationalisme d’État gros des populismes de petite intelligentsia cléricale candidate aux places, sur la défensive et le conformisme des intelligentsias héritières familiales ou parvenues de l’indépendance, intéressées et asservies à l’État.

Cette histoire du mouvement ouvrier témoigne du déclassement en situation colonisée et du reclassement par l’État quand se poursuit la prolétarianisation en quête d’issue sociale et politique interne et externe. La vieille taupe qui creuse est si aveugle qu’elle croit encore en la patrie et au salut par l’État national alors qu’elle ruine et traverse les frontières nationales, non sans réactions étatiques pour « éradiquer » les taupinières.

L'arabisation en Algérie des *'ulamâ'* à nos jours

Session thématique « Enseignement et enseignants dans l'Algérie coloniale »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), salle F 05

Au-delà de son utilisation sociale et politique, l'arabisation repose sur un mythe de la langue arabe dont les composantes doivent être questionnées. Pour les *'ulamâ'*, la langue arabe, qu'ils opposent aux langues populaires, est référée à une renaissance algérienne dont la mise en œuvre comporte aussi un versant religieux : un islam « réformé » rationalisé, opposé aux « superstitions confrériques » supposées maintenir le peuple dans l'ignorance. Cette conception élitaire de la langue va se transposer, dans la politique d'arabisation pratiquée par le Front de libération nationale, en des options hostiles aux langues parlées, options qui ont bloqué la promotion d'une synthèse culturelle algérienne. La politique suivie de nos jours reste fondée sur un lien entre islam et langue arabe, dans lequel la méconnaissance du passé musulman vivant et son identification à un système rigide gêne l'intégration de la langue arabe à un environnement multilingue qui est la réalité des sociétés d'aujourd'hui.

Constantine au XIX^e siècle : du *beylik* au pouvoir français

Session thématique « Du *beylik* ottoman au pouvoir français »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), amphithéâtre

Beaucoup d'historiens ont étudié sous des questionnements différents et des approches multiples les retombées de la confrontation coloniale. Selon la problématique des héritages controversés, pour employer un euphémisme, je vais tenter une petite synthèse des travaux sur la question, avec comme terrain le *beylik* de Constantine.

Constantine est plus qu'une capitale, c'est un carrefour à forte influence sur sa province, de loin la plus structurée, et ce grâce à une centralisation de pouvoir attestée depuis des siècles. C'est pourquoi, sans résumer l'Algérie, l'évolution des institutions et les comportements des hommes face à la colonisation peuvent être révélateurs de la société algérienne au XIX^e siècle.

Nous allons tenter de suivre l'installation de l'administration coloniale et d'en analyser les effets sur les institutions par rapport à l'héritage « beylical » et le sens accordé par les décideurs à ces choix d'occupation et de domination. La manière d'administrer le pays fut l'objet de lutte de clans : partisans de l'administration directe contre partisans de l'administration indirecte. Le dilemme entre préserver l'héritage ottoman et instituer de nouveaux modèles de gouverner a opposé à Constantine le maréchal Valée et le général Négrier, pour aboutir à un compromis.

J'étudierai d'autre part, les premières réactions des Algériens – des Constantinois – à l'implantation coloniale, à la politique d'occupation

et les mesures d'adaptation au fait accompli. Selon une approche critique, je tenterai de faire le point sur les questions suivantes à partir d'investigations historiographiques, sinon exhaustives, du moins représentatives. La lecture et la relecture des travaux permettront de remodeler le plan et de l'affiner pour mieux analyser le poids des héritages, l'enjeu des transformations institutionnelles et leur impact sur les protagonistes.

La mise en place de l'administration coloniale en Algérie (fin XIX^e-début XX^e siècles)

Session thématique « Du *beylik* ottoman au pouvoir français »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), amphithéâtre

L'administration coloniale se met en place en Algérie dès les débuts de la conquête. Si notre attention porte seulement sur les années 1880-1914, c'est à cause des bouleversements administratifs provoqués par le régime républicain, qui modèlent un cadre et des pratiques d'administration durables avec l'extension considérable et la municipalisation très spéciale du territoire civil. C'est le moment où s'élaborent les infractions propres à l'« indigénat », les pouvoirs disciplinaires, les lois de dépossession foncière, etc. Ce régime colonial s'inscrit pourtant dans une politique d'« assimilation » de l'Algérie à la France qui se réfère explicitement aux grands principes de 1789 pour mieux souligner sa rupture avec l'arbitraire – réel ou supposé – des régimes antérieurs : turc ou militaire.

Les scandales d'abus de pouvoir, qui se multiplient au cours de la décennie 1890, sont donc un test décisif pour la normalisation de cette administration et, au-delà, pour la République colonisatrice. Ce sont des faits généralisés de fraude électorale, de corruption et de violences, imputables aux fonctionnaires français et à leurs auxiliaires algériens. Ils s'expliquent par l'importance des moyens cédés aux élus et aux administrateurs, après 1880, sur une base électorale très étriquée au regard de la population totale. Le pouvoir local est synonyme de concessions de terres, de subventions, d'emplois, de travaux publics et d'un pouvoir exorbitant sur la masse « indigène ». Il est facile de le conserver en intéressant une petite clientèle électorale et d'en assurer le relais par l'achat d'auxiliaires algériens. Il

gènère au sein des populations administrées des stratégies complexes de résistance, de participation, d'évitement ou d'intériorisation des abus. De telles pratiques sont confortées par des facteurs multiples : le rapport au droit colonial, l'inégale intégration des procédures, le silence patriotique, la légitimité du « suffrage universel », les pressions exercées sur les témoins, la faiblesse des agents de contrôle, etc. On retrouve les mêmes formes d'abus quand il s'agit de s'emparer du pouvoir local car le déplacement de quelques voix suffit et la convoitise est toujours forte.

Au sein de la minorité des citoyens, des ambitieux résolus ou mal rétribués sont ainsi les principaux auteurs des plaintes pour abus de pouvoir. À la fin du XIX^e siècle, elles sont relayées par la presse locale et nationale et constituent le moyen le plus efficace pour provoquer une enquête administrative et la sanction des clientèles en place. Parallèlement, les mêmes aventuriers attisent un antisémitisme violent pour briser le vote communautaire des Juifs algériens, citoyens français depuis 1871, ou seulement pour séduire l'électorat, de plus en plus sensible aux thèses d'un Rochefort ou d'un Drumont.

Le régime républicain, déjà secoué par le boulangisme, par les affaires politico-financières, veut mettre un terme aux « scandales algériens » qui contredisent visiblement trop son discours civilisateur. De 1891 à 1897, il sanctionne les plus compromis parmi les siens et lance un programme de réformes, sans jamais remettre en cause les fondements d'un système politico-administratif générateur d'abus. Ce faisant, il active surtout les passions politiques qui se transforment en violences de rue avant les élections. Les troubles d'Alger de 1898 coïncident avec le déclenchement de l'affaire Dreyfus. L'Algérie devient ingouvernable ou gouvernée localement par une clique antisémite parvenue à ses fins. La lutte contre les abus de fonctionnaires « républicains » n'est plus alors la priorité, tant le régime menacé a besoin d'alliés. Il organise donc la chasse aux seuls antisémites déclarés, qu'il qualifie facilement de « séparatistes », et cède aux autres fonctionnaires des moyens supplémentaires, facilitateurs d'abus : l'autonomie budgétaire en 1900, de nouveaux pouvoirs répressifs, un programme de grands travaux et la garantie de l'impunité, à nouveau, après 1903.

L'ambition est de montrer les mécanismes de l'abus de pouvoir dans tous les interstices de la chaîne administrative. C'est une histoire de la République autant que de l'Algérie, car la colonie est au cœur du régime républicain dans sa phase d'enracinement et de définition. De plus il ne suffit pas de considérer l'abus de pouvoir comme une évidence dans un environnement colonial. Nous essayons ici de le mesurer, de le comparer avec des abus parfois similaires en métropole, dans d'autres colonies ou ailleurs; bref, d'en évaluer les éléments de continuité et de singularité.

Tradition orale, mémoire collective et quelques repères historiques dans l'Algérie coloniale : le cas des Aurès et du pays chaoui

Session thématique « Société et culture »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), salle F 08

De longues années d'investigation ont permis de collecter une tradition orale à multiples facettes dans les Aurès et le pays chaoui, notamment le chant d'expression berbérophone à la campagne comme en milieu urbain. Ces chants sont célébrés en été à la fin des récoltes saisonnières, à l'occasion des mariages, des circoncisions, etc.

Quant aux thèmes, ils varient selon l'occasion : le service militaire qui arrache les jeunes à leurs familles, l'émigration en métropole et l'abandon de la femme et de l'enfant au pays, l'évocation des élections et le parti de Messali. Enfin la guerre de libération et ses péripéties ont pris une grande place dans le répertoire du chant célébré dans différentes occasions familiales et rituelles. L'assistance peut se mêler au groupe exécutant le chant rituel *irrehabben*. Celui-ci est composé de quatre voire cinq hommes et débute par « *ahellel* », évocation du Prophète et de ses compagnons, exécution d'un air avec l'ensemble de la troupe et parfois seulement à l'aide d'instruments : *bendir* et flûtes, ponctués de coups de feu que tirent les hommes.

Parmi les dates saillantes on note que dès la conquête de Belezma, en 1844, par le général Sillègue, un lettré de la région de N'Gaous a fourni une *qasida* célébrant la résistance des Oulèd Sultan face à la conquête. La résistance à la conscription obligatoire et la résistance des jeunes appelés en 1916 amenèrent un auteur anonyme de

l'époque à composer des vers célébrant la désobéissance et l'opposition au recrutement intensif des travailleurs pour l'effort de guerre de la métropole. Après la Deuxième Guerre mondiale, nous avons pu relever des chants où il est question du mouvement messaliste. Cependant, la part du lion dans ce patrimoine, chanté dans l'espace aoussien et sa périphérie, est consacrée à la Guerre de libération.

La torture durant la guerre d'Algérie dans l'actualité (2000-2005) : une « régénération » de l'espace public ?

Session thématique « Les traces de la guerre »

Mercredi 21 juin 2006, après-midi (14h-16h), salle F 05

C'est par une approche sociologique que nous souhaitons interroger dans cette communication la mise en débat dans l'actualité récente de la torture durant la guerre d'Algérie et de la colonisation. Nous nous appuyerons sur deux types de matériaux : un échantillon d'articles de journaux, notamment du journal *Le Monde* – de 2000 à 2005 –, et des données saisies lors de recherches précédentes sur l'engagement associatif dans les associations de la région lyonnaise liées à l'immigration – des années 1960 à aujourd'hui. Nous mettrons en discussion l'hypothèse d'une « régénération » de l'espace public afin de tenter d'éclairer l'enjeu que représente cette période historique dans l'établissement d'une mémoire collective.

La référence au passé et la définition de celui-ci sont considérées comme des enjeux relatifs à la construction sociale de cette mémoire. Ainsi la manière dont les acteurs tendent à la définir revient d'une part à juger le passé et les positions des parties prenantes au conflit, et d'autre part à définir un vivre ensemble actuel et à venir. La régénération se définit comme un processus de mise en discussion publique de pratiques telle que la torture, mais dans la perspective d'un dépassement sans oubli. Elle équivaut à une tentative d'assainissement de l'espace public. On peut penser, en effet, qu'il s'agit de la sorte de se dégager sans reniement des « encombrements » légués par la colonisation – comme la négation du colonisé et la déconsidération

de l'immigré ou les traumatismes de la guerre – afin de permettre des repositionnements des différentes parties prenantes de l'épisode colonial – notamment les rapatriés, les harkis et les immigrés, puis les enfants de ces trois populations – pour une participation « pleine » et « entière » à la société française. Cette régénération n'est pas pour autant le fait de ces seuls derniers, mais est bien à l'œuvre depuis l'engagement de multiples acteurs agissant pour certains depuis les années 1950 – militants politiques, historiens, journalistes, etc.

L'affaire Mourad (1959-1962)

Session thématique « Résistances anticoloniales et nationalisme :
1954-1962 »

Mercredi 21 juin 2006, après-midi (14h-16h), amphithéâtre

L'affaire Mourad est un épisode de la lutte que livra la DST à la Fédération de France du Front de libération nationale. Elle commence en janvier 1959 quand un chef de *wilâya* de la Fédération de France – Mourad – passe au service de la DST, collabore avec elle jusqu'à la fin de la guerre et lui livre nombre de réseaux. Elle prend fin après le cessez-le-feu par le dévoilement des activités de Mourad, son jugement et son exécution fin juin 1962 en France.

Au-delà de la victimisation et de l'opprobre : les harkis

Session thématique « Une guerre de reconquête coloniale »

Mercredi 21 juin 2006, après-midi (14h-16h), salle F 08

Depuis la fin de la guerre d'Algérie s'est formée sur le sol métropolitain une communauté originale, distincte des pieds-noirs ou des immigrés d'origine algérienne : la communauté harki.

Le terme « harki » fait référence à une unité auxiliaire créée par la France à l'occasion des « événements d'Algérie ». Pendant les huit années de guerre, l'armée française fit massivement appel à ce type de troupes. Malgré l'importance de cette expérience, spécifique par bien des aspects au conflit franco-algérien, l'histoire des harka demeure en grande partie méconnue. En dehors de quelques articles de Guy Pervillé et de Charles-Robert Ageron, aucun travail véritablement historique ne s'est en effet jusqu'à présent penché sur la question, laissant la porte ouverte à toutes les interprétations.

Si les harka regroupèrent le plus d'homme, d'autres unités « supplétives » existèrent également : les makhzens des Sections administratives spécialisées, les Groupes mobiles de police rurales (ou Groupes mobiles de sécurité après 1958), les Groupes d'autodéfense et les Assés. Ces différentes unités servirent suivant des modalités très différentes. Mais à l'intérieur même de chaque catégorie, de profondes différences existèrent.

Au-delà des résumés simplificateurs, il s'agit ici d'étudier ces différentes manières de servir : en observant ce qui fait la spécificité de chacune de ces unités, mais également ce qui les rapproche. À travers

une vision chronologique, il s'agira également de cerner les évolutions qui ont pu exister des premiers engagements à leur suppression en 1961 et 1962 : évolution des effectifs et des missions, bien sûr, mais également évolution dans les objectifs visés par le commandement à travers cette expérience. En replaçant les combattants supplétifs dans le double contexte du monde colonial avant 1954 et de l'affirmation de l'État algérien en 1962, en rationalisant l'expérience de ces hommes, peut-être sera-t-il possible de mieux saisir les enjeux de mémoire auxquels ils sont mêlés encore aujourd'hui, de part et d'autre de la Méditerranée.

Le système fiscal colonial et la dynamique d'identification communautariste en Algérie (1830-1918)

Session thématique « Le soubassement économique »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), salle F 05

L'analyse de la fiscalité et de la politique budgétaire coloniale en matière de dépenses fait ressortir qu'entre 1830 et 1918 un principe de communautarisation a été mis en place en Algérie, installant pour une longue période une pratique d'administration séparée sur des bases officielles d'identification ethnique.

La « communauté indigène », composée essentiellement d'agro-pasteurs, si elle a été la première à contribuer aux finances publiques, a été la dernière servie. L'autorité publique a institutionnalisé un système utilisant la médiation du politique pour transférer collectivement des ressources d'une communauté à l'autre. Si un tel système a permis de maintenir en place les notabilités de commandement locales en leur attribuant des fonctions de collecte de l'impôt, reproduisant en cela certains traits historiques antérieurs à la colonisation, il a, en même temps, faute de retour sous forme de service public de leurs recettes aux payeurs, fait apparaître ces notabilités – et l'administration – comme des éléments purement répressifs au profit d'un colonat identifié ethniquement comme communauté d'Européens.

Dès lors, on peut y voir l'une des raisons du détournement des populations algériennes de leurs propres notabilités historiques ainsi démonétisées. Elles chercheront, de ce fait, le chemin de leur émancipation sous la conduite d'autres médiateurs, principalement issus du sous-

prolétariat qui sauront combiner l'opposition ethnique aux colons, l'opposition politique à l'administration et l'opposition sociale aux notabilités musulmanes. À ce résultat s'en ajoute un autre : après une si longue tradition, l'administration algérienne ne pourra pas avant longtemps apparaître comme une instance de médiation ou de service public. Elle donnera toujours l'image, jusqu'à nos jours, d'un fondé de pouvoir gérant privativement l'État au bénéfice de « rentiers » et au détriment des véritables « payeurs ».

Bilan du 17 octobre 1961 à Paris

Session thématique « Résistances anticoloniales et nationalisme : 1954-1962 »

Mercredi 21 juin 2006, après-midi (14h-16h), amphithéâtre

Afin de comprendre la répression de la manifestation algérienne du 17 octobre 1961 à Paris, il faut remonter beaucoup plus loin en amont de cet événement et étudier le transfert des méthodes répressives forgées en Algérie et d'autres contextes coloniaux avant leur pratique en région parisienne. En effet, si la manifestation constitue un boycott du couvre-feu, elle s'oppose à un dispositif répressif beaucoup plus vaste qui atteint son paroxysme en métropole à partir d'août 1961.

Comprendre les réactions face à cette répression nécessite une analyse des rapports entre la gauche française et le Front de libération nationale – FLN –, entre la Fédération de France du FLN et le Gouvernement provisoire de la République algérienne, et entre communistes et non-communistes, en même temps qu'une étude de l'opinion publique en métropole. Tous ces facteurs ont pesé également sur la disparition rapide de la visibilité de cette répression dès novembre 1961, qui sera complétée par Charonne et sa commémoration.

L'histoire de la mémoire du 17 octobre permet une mise en perspective de multiples formes mémorielles tant publiques que privées. Elle exige également une interrogation sur les stratégies mémorielles des manifestants qui ont longtemps gardé le silence dans un contexte politique, social et culturel peu propice à la prise de parole publique, voire à la transmission familiale, avant que d'autres générations ne se réapproprient cet événement qui va « renaître » dans les années 1980 dans un tout autre contexte.

Faire l'histoire du 17 octobre, c'est surtout étudier la complexité des logiques des acteurs et actrices de cet épisode franco-algérien à travers les archives d'État, les archives privées et l'histoire orale. C'est aussi en tirer des conclusions plus générales sur la répression coloniale et son occultation et les mémoires postcoloniales pour permettre des comparaisons avec d'autres luttes de décolonisation et leurs séquelles.

De Gaulle et l'Algérie : grand dessein ou adaptation empirique ?

Session thématique « France, guerre d'Algérie et enjeux
internationaux »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 05

Après une courte introduction historiographique (discussion des témoins, comme Terrenoire, Tricot, Buron, Peyrefitte; des biographes, comme Roussel, Lacouture, de la Gorce; des historiens de la guerre d'Algérie qui s'interrogent sur la liberté d'action de de Gaulle, comme Elsenhans, Wall, Ageron) et un bref rappel des étapes successives de la politique suivie par de Gaulle, entre son retour au pouvoir en mai 1958 et les accords d'Évian en avril 1962, ma communication sera divisée en trois parties chronologiques : avant 1958, entre 1958 et le deuxième semestre de 1960, et enfin la période couvrant la fin de l'année 1960 à avril 1962.

1. Avant 1958

a) Discussion des principes de l'action politique de de Gaulle, à partir de ses écrits et de ses actions avant 1958 – en particulier, l'importance primordiale qu'il attache toujours aux circonstances (« la force des choses », « la réalité telle qu'elle est », « les hommes étant ce qu'ils sont », etc.).

b) L'Empire dans la vision gaullienne : de Gaulle n'a jamais été officier colonial, sauf lors de son expérience au Liban. Sa vision de l'histoire française est continentale, et se situe dans le très long terme – par exemple sa boutade : « Je le dis depuis 1 000 ans » ! En revanche,

il faut noter également l'importance que l'Empire – et en particulier l'Algérie – a jouée dans l'épopée de la France libre.

c) De Gaulle est un homme du Nord, peu sensible à l'envoûtement algérien. Voir également sa vision de la nation française : en un sens, on pourrait dire que de Gaulle est plus « raciste » que Soustelle, qui ne voit aucune différence entre un paysan algérien et un paysan cévenol, car de Gaulle, lui, se méfie de l'intégration : « Mon village s'appellerait Colombey-les-deux-mosquées... Vous voyez un Président arabe à l'Élysée? ». Il n'a pas non plus de sympathie pour le nationalisme compliqué des pieds-noirs.

d) Analyse de ce que de Gaulle dit à plusieurs interlocuteurs avant mai 1958 – André Philip en 1945, Jean Amrouche et Jean-Marie Domenach en 1955, Maurice Clavel, Alain Savary, Roger Stéphane en 1958, etc.

2. 1958-mi-1960

Quoiqu'il ait pensé avant 1958, il semble qu'après son retour au pouvoir, de Gaulle nourrit l'idée de garder l'Algérie, au moyen d'une association avec la France – dans le cadre de la Communauté –, et il croit qu'il a le charisme pour parler à la population algérienne directement – au-dessus les têtes des dirigeants du Front de libération nationale (la recherche d'une « troisième voie »). Sa politique ne rompt pas avec celle de la IV^e République : cessez-le-feu, élections, négociation. Il insiste à plusieurs reprises en 1958-1959 : « L'Algérie n'a jamais été et n'est pas un État [...]. L'Algérie est une poussière d'hommes. »

Il faut noter également les contraintes nationales – c'est l'armée qui l'a ramené au pouvoir – et internationales – ONU, les relations avec ses partenaires européens et américains –, qui pèsent sur son action. Il est difficile de déterminer exactement quand sa conviction intime bascule vers la nécessité d'accepter l'indépendance. Le tournant semble se situer en juin 1960 (voir l'affaire *Si Salah*, qui reste mystérieuse, et le discours du 14 juin 1960). De Gaulle brûle de mener une grande politique internationale que la situation en Algérie rend impossible (voir sa lettre du 19 juillet à son fils : « La guerre est une épine dans le

ped de la France [...]. Ce conflit ridicule empêche la France de tenir sa place dans le monde »).

3. *Fin 1960-avril 1962*

Sa dernière visite en Algérie, en décembre 1960, achève l'évolution de sa pensée, et accélère son impatience de se débarrasser de l'Algérie (noter l'évolution du vocabulaire : « personnalité algérienne » en 1958, « Algérie algérienne » en 1959, « la République algérienne qui existera un jour » en 1960).

Mais cette impatience coupe l'herbe sous les pieds de ses négociateurs. Il soulève successivement l'idée d'un partage, et l'idée de garder le Sahara – mais sans grande conviction. Comme dit Louis Joxe : « Le Général joue au poker à ciel ouvert. »

Conclusion

Ceux – Bidault, Soustelle – qui voyaient une contradiction entre le de Gaulle de 1940, qui dit non à la défaite, et le de Gaulle qui accepte la « défaite » en 1962, n'ont pas compris que, dans les deux cas, de Gaulle partage un grand optimisme sur les moyens et la puissance de la France. En 1940, il invoque l'Empire pour compenser la défaite continentale; en 1962, il invoque la puissance continentale – la vocation européenne – de la France pour compenser la perte des colonies : « Jadis, nous avons fait un Empire pour nous consoler des traités de 1815 et de Francfort [...]. L'ère industrielle a tout changé, notre force est à l'intérieur. » Il faut noter également la continuité de l'idée de la modernisation dans sa vision de la puissance nationale : en 1930, c'est la modernisation de l'armée préconisée dans *L'Armée de métier*; en 1960, c'est la puissance nucléaire. Le nationalisme gaullien a toujours été un nationalisme « existentialiste » – une lutte de nations, où tout est mouvement et adaptation –, et pas un nationalisme « essentialiste », qui tenterait de préserver une essence figée de la nation.

Le nationalisme algérien vu par les services de renseignement français, du statut de l'Algérie à la veille de la guerre de libération (1947-1954)

Session thématique « La guerre d'indépendance algérienne :
prémises et débuts (1945-1955) »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 106

À partir de deux services de renseignement dont le Service historique de l'armée de terre a conservé les synthèses mensuelles sur le long terme, et qui ont déjà fait l'objet, sous notre direction, d'une publication de documents d'archives, le Service de liaisons nord-africaines – SNLA – du colonel Schoen, et le Deuxième Bureau, il s'agit de s'interroger sur ce que savaient les responsables militaires et politiques à propos de la nation en devenir algérienne, encore qu'il ne faille point faire d'anachronisme puisque, à l'époque, on ne parlait encore que de nationalisme.

Or, il ressort que si bien des particularités des partis nationalistes algériens restent ignorées, les différentes sensibilités, les modes d'action, les revendications, les menaces supposées ou réelles – le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) –, sont nettement perçus. Il conviendra plus particulièrement de s'interroger sur l'Organisation spéciale – OS –, son démantèlement et la survivance des « lourds », et enfin d'examiner les mois qui ont précédé le déclenchement de la guerre d'indépendance. Le tout en tenant compte qu'il s'agit alors, côté français, de vrais services de renseignement et non d'officines préfigurant les sinistres Détachements opérationnels de protection – DOP.

Histoire du système d'enseignement colonial en Algérie

Session thématique « Enseignement et enseignants dans l'Algérie coloniale »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), salle F 05

Dans l'histoire de l'imposition de l'école française en Algérie, 1883¹ marque pour de nombreux analystes, historiens et sociologues, une césure entre deux grandes phases qui sont généralement identifiées pour celle antérieure à cette date comme celle du refus scolaire de la part de la population locale et pour la période qui la suit comme celle de la progressive montée d'une demande scolaire qui ne devient véritablement franche qu'à partir de l'entre-deux-guerres.

Cependant, s'il est indéniable que l'intervention des lois Ferry a modifié sensiblement le paysage scolaire qui prévalait jusqu'alors en Algérie, en définissant une politique cohérente qui tranche avec celle de la période précédente faite d'hésitations et de tâtonnements, la périodisation qui en découle et qui distingue un avant et un après les lois laïques demeure à notre sens réductrice à maints égards des ambiguïtés qui ont accompagné l'implantation du système scolaire français.

L'impact de l'école française repéré surtout à partir du constat unilatéral des seules autorités coloniales est ainsi principalement validé

1 Nous désignons par cette date l'élargissement à l'Algérie des lois scolaires dites lois Ferry, notamment la loi de 1881 sur la gratuité de l'école, de mars 1882 sur l'inscription obligatoire et d'octobre 1886 sur l'organisation et la laïcité de l'enseignement primaire en France. Ce sont ces lois que les décrets du 13 février 1883 et du 18 octobre 1892 rendent applicables à l'Algérie.

par la mesure statistique : la stagnation ou la progression des effectifs scolaires algériens dans le primaire deviennent à cet égard les principaux indices de la résistance ou de l'adhésion au système scolaire exogène ; or, à considérer le nombre d'étudiants qui sont passés par le système de l'enseignement secondaire et supérieur² ou le taux d'analphabétisme relevé pour les années 1960³ ou même la part des élèves scolarisés dans le primaire – et ceci au moins jusqu'en 1958⁴ – sur celle des enfants en âge d'être scolarisés⁵, le bilan scolaire colonial apparaît dérisoire n'eut été l'infléchissement tardif provoqué par la pression de la lutte de libération nationale.

L'histoire de la politique scolaire coloniale n'a jamais été ce lent mouvement de civilisation des populations locales présentes seulement par leur refus⁶ : elle apparaît plutôt comme un processus profondément contradictoire dont les déterminants sont à rechercher aussi bien chez les émetteurs de cette politique qu'au niveau de ses récepteurs. Elle se laisse donc apprécier moins en terme d'effectifs algériens qui ont transité par le système de l'enseignement colonial qu'en terme de rapport de communication où ce qu'il importe de saisir, au-delà du contenu de l'émission et dans la perspective de ce qu'est l'école aujourd'hui en Algérie et de ce qu'elle représente, c'est la manière dont le message, ici l'école, est capté, interprété et assimilé à partir des caractéristiques propres de la société réceptrice.

2 Pour le secondaire, le nombre d'élèves Algériens musulmans scolarisés en 1938 par exemple, était de l'ordre de 991 contre 13 229 Européens, à la même date, les étudiants musulmans du supérieur étaient de l'ordre de 94 contre 2 138 Européens.

3 85 % de la population est analphabète à la veille de l'indépendance selon M. LACHERAF. Voir M. LACHERAF, *L'Algérie : nation et société*, Paris, Maspéro, 1976, p. 313.

4 La scolarisation des Algériens est sérieusement relancée bien que tardivement, par l'ordonnance du 20 août 1958.

5 En 1889, le nombre d'élève scolarisés était de l'ordre de 10 631 – filles comprises –, la population musulmane âgée de 6 à 13 ans se chiffrait à 585 389 – garçons et filles –, le taux réel de scolarisation étant de 2%. Voir à ce propos A. MERAD, « Regards sur l'enseignement des musulmans en Algérie (1880-1960) », *Confluent*, 32 et 33, juin-juillet 1963, p. 604.

6 C'est notamment la thèse de Y. Turin. Voir Y. TURIN, *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, écoles, médecines, religion, 1830-1880*, Paris, Maspéro, 1971.

Les colons de 1848, des proscrits ? Un mythe tenace et récurrent

Session thématique « Migrations croisées »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), amphithéâtre

La II^e République marque un moment important de l'histoire de la colonisation de l'Algérie, après une période d'hésitations politiques et d'incertitudes militaires. En effet, la II^e République s'engage fermement dans une politique d'assimilation administrative et de peuplement de l'Algérie, en refoulant les indigènes. Désormais, on affirme que l'Algérie est le « prolongement de la France ». De vastes étendues de terres semblent s'offrir à la colonisation au moment où sévit une grave crise économique et sociale en France.

Le 19 septembre 1848, l'Assemblée nationale, sous l'impulsion de Lamoricière, vota un crédit de 50 millions de francs pour la création de 42 villages agricoles en Algérie où cette colonisation va doubler le peuplement rural français. Quels en furent les objectifs? Débarrasser Paris des éléments trop turbulents après les journées sanglantes de juin 1848? L'envoi, dès octobre 1848, de Parisiens, à l'exclusion de milliers de candidats provinciaux, pourrait étayer cette thèse de l'utilisation de la conquête pour résoudre les problèmes sociopolitiques intérieurs.

Durant toute la période coloniale on présente ces Parisiens arrivés en Algérie comme de vrais quarante-huitards. Charles-André Julien me demanda d'éclairer ce mystère : comment des hommes imbus d'idées révolutionnaires ont-ils pu devenir des conservateurs endurcis, des « colonistes »? Heureusement, pour résoudre cette énigme on disposait d'archives surabondantes à Aix-en-Provence – dans la série

F80 surtout et à Paris aux archives de la Préfecture; tout est dit dans cet océan de documents : la sélection des candidats pour l'Algérie, les critères de sélection qui ne tendaient à retenir que des hommes sûrs et à éliminer les « enragés des barricades ». Pour compléter cette enquête, nous disposons des rapports des directeurs de village – des officiers « allergiques » à toutes idées subversives qui traitent les nouveaux colons d'« énervés de la capitale » mais qui disent en même temps le refus de ces colons de pratiquer le travail en commun.

Il nous semblait que la cause était entendue : les Parisiens émigrant en Algérie n'étaient ni des déportés, ni des révolutionnaires. L'article que je publiais alors en 1984 dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* me semblait devoir mettre fin définitivement à toute ambiguïté. Le retour de ce mythe, même sous la plume aujourd'hui d'historiens autorisés, nous invite à réfléchir sur les causes de la création et de la persistance des mythes dans le courant de l'Histoire.

La domanialité publique : de l'Algérie coloniale à l'Algérie indépendante

Session thématique « Pouvoirs d'États et États »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), salle F 106

La communication sera évoquée par le président de séance en l'absence de l'intervenant.

Avant la colonisation française, la propriété en Algérie, qu'elle soit privée ou publique, était régie par le droit musulman et le droit coutumier. Le fonds commun institutionnel des biens publics reste d'ailleurs quasiment le même, à quelques nuances près, pour l'ensemble des pays du Maghreb. Il s'agit dans l'ensemble de biens *melks* (biens privés), biens *beyliks* (biens domaniaux), biens *arch* (ou biens collectifs qui ne procurent aux possesseurs que le droit de jouissance), biens *habous* appelés aussi *wakfs* (biens immobilisés, c'est-à-dire rendus inaliénables par la volonté du donateur au profit de fondations pieuses ou d'utilité publique), etc.

Ces différents types d'organisation de la propriété, notamment foncière, présentent certes quelques similitudes avec la notion moderne de propriété publique dans sa double dimension domaine public/domaine privé. Mais la notion de domanialité est relativement récente; ce n'est qu'avec la colonisation française que la *summa divisio* domaine public et domaine privé a vu le jour à la faveur de la loi du 16 juin 1851 sur la constitution de la propriété foncière en Algérie.

Force est de souligner, cependant, que l'application de cette théorie juridique – phare du droit public français – a été longtemps éloignée du droit positif métropolitain; elle était le terrain privilégié des colo-

nies et particulièrement de l'Algérie. Notre propos est d'examiner, dans un premier temps, les procédés de la « domanialisation » des biens, c'est-à-dire leur annexion par l'État et la gestion par l'administration des domaines et, dans un second temps, de voir pourquoi la théorie juridique du domaine a été appliquée d'abord dans les colonies, et plus précisément en Algérie, avant d'être reçue, mais bien plus tard, en métropole.

Un *colonialismo diverso*? Les historiens italiens et le poids de l'idéologie coloniale

Session thématique « Une histoire idéologique? »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 08

Tandis que la France discute la loi n° 258 du 23 février 2005, l'Italie, au cours de ces dernières années, a été contrainte de réexaminer à plusieurs reprises son propre passé colonial. Les controverses relatives à l'usage des gaz pendant la guerre d'Éthiopie de 1935-1936, les discussions concernant la restitution de l'obélisque d'Axum à l'Éthiopie, ainsi que certaines photographies représentant des soldats italiens en opération en Somalie en 1992-1993 occupés à torturer des citoyens somaliens, les zones de silence qui entourent la dernière guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée en 1999-2000, et enfin – plus récemment – les polémiques suscitées par le « tee-shirt raciste » d'un ministre du gouvernement italien, qui, semble-t-il, aurait été l'une des causes des émeutes de Bengasi en février 2006, ne constituent qu'une part des épisodes qui ont agité l'opinion publique italienne et contraint les Italiens à se replonger dans leur propre passé colonial.

Cette communication entend analyser le rôle des historiens italiens lors de ces événements, leurs paroles et leurs silences, l'état des études historiques italiennes sur la colonisation. La question de fond est indiquée dans le titre : le colonialisme italien a-t-il réellement été si différent de celui des autres pays européens? À quel point les historiens italiens ont-ils réussi à « démonter » le mythe des *Italiani, brava gente* (« Italiens, ces braves gens ») en ce qui concerne les colonies également? Quel est le poids de la survie de l'idéologie coloniale dans l'Italie postcoloniale?

Les difficultés de la transmission scolaire : le lien Algérie-France dans les programmes d'histoire, les manuels et l'enseignement en France

Session thématique « Quels savoirs transmettre ? »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 05

L'enseignement de l'histoire en France a eu, depuis le XIX^e siècle, un but de socialisation politique des nouvelles générations, orientée par une forme politique, la République, et un espace de référence, l'État-nation, agrandi à l'échelle de l'Empire tant que celui-ci a existé. C'est une socialisation politique prenant appui sur l'inculcation d'un certain nombre de valeurs politiques liées à celles de la démocratie parlementaire. Par le récit qu'il présentait, l'enseignement de l'histoire, présent tout au long de la scolarité, a aidé les générations successives à forger un sentiment d'appartenance à une collectivité définie par sa forme politique, par son espace, par un certain nombre de valeurs, il a été constitutif de ce qu'on peut appeler l'être français. Jusqu'aux années 1950-1960, le bien commun proposé aux jeunes Français allait de soi.

La décolonisation a joué un rôle essentiel dans la remise en cause du montage faisant tenir ensemble un projet politique, un état de la science historique et l'enseignement de l'histoire. En témoignent, l'évolution des programmes d'histoire et des manuels scolaires. Dans les deux cas, entre la période coloniale et la période récente, on ne parle plus de la même façon ni de la même chose.

L'analyse du passage d'un discours de légitimation de la colonisation ne mettant pas en doute la vertu civilisatrice de la colonisation, à une vision plus critique et plus complexe de cette période fait l'objet de la communication. Celle-ci présentera l'évolution des programmes et des manuels scolaires en relation avec l'évolution du contexte de leur production et s'interrogera sur la réalité, les limites, les modalités, et les effets de la « bascule » d'un enseignement collant au projet colonial lié à la construction de l'identité nationale française, à un enseignement capable de distance critique. L'étude de la façon dont l'enseignement de l'histoire en France a construit le traitement d'une question controversée renseigne à la fois sur la nature du lien entre la France et l'Algérie, sur la place de l'enseignement de l'histoire en France, et sur le processus de définition d'un curriculum et des objets qui le supportent. Les pratiques enseignantes sont quant à elles prises dans des contraintes contradictoires, ce qui conduit généralement les enseignants à une attitude de prudence, voire de relativisation, dont les effets seront envisagés.

Histoire officielle et pressions officielles françaises dans les textes : questions de droit

Session thématique « Histoire officielle »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 106

L'historien considère naturellement les phénomènes auxquels il est confronté, avec les instruments intellectuels qui sont les siens. Cependant, lorsque son analyse a pour objet les lois relatives à l'histoire, sa réflexion s'oriente vers des questions qui relèvent en partie de la discipline juridique. Dès lors, il ne peut ignorer totalement les grilles de lecture du juriste, lesquelles peuvent lui permettre de bénéficier d'un angle d'observation supplémentaire. Il convient donc d'appréhender quelques éléments fondamentaux de la taxinomie et de la méthodologie juridiques. En particulier, la valeur et la portée d'un texte varient selon que l'on est en présence d'une disposition normative ou non normative ou, encore, d'un texte législatif ou réglementaire. L'analyse des lois peut aussi passer par le recours aux principes classiques d'interprétation du droit, tels que le principe d'interprétation stricte des exceptions. Cette présentation rapide des instruments dont disposent les juristes peut être suivie de leur mise en application, à l'occasion d'un examen de quelques textes contemporains, tels que la loi du 13 juillet 1990 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe, la loi du 29 janvier 2001 portant reconnaissance du génocide arménien, celle du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité ou celle du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés.

L'« histoire » idéologique entre révisionnisme « nostalgérique » et schématismes culpabilisants

Session thématique « Une histoire idéologique ? »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 08

Cette communication part de la constatation que des entreprises de mémoires se développent dans un climat de guerre et de concurrence victimaire. Ces entreprises à visées idéologiques sont largement relayées et amplifiées par les médias. Faire la critique de cette histoire spectacle, défendre la liberté des historiens envers la politique est nécessaire mais n'est pas suffisant.

Le décalage entre l'histoire universitaire et l'histoire scolaire d'une part et les demandes émanant de la société d'autre part facilitent les OPA sur le passé. Ces problèmes ne sont pas nouveaux, et notre discipline a subi une tension constante entre les exigences de la méthode scientifique et son placement social. C'est un bricolage abrité au sein du roman national qui a tenu lieu de philosophie. Trop courte dans les situations critiques – celle des années 1930 et 1940 où Marc Bloch, le fondateur des Annales puis le citoyen réfléchissant à la « drôle de guerre » et le résistant, s'est distingué, celle des crises de décolonisations où la rupture épistémologique, comme on disait alors, a avorté – cette philosophie est manifestement inadaptée à deux phénomènes : la mondialisation et l'érosion des identités nationales, l'affirmation de spécificités issues du passé colonial et des rapports Nord-Sud.

Cette analyse s'appuiera sur quelques œuvres significatives, en particulier des impostures scientifiques qui sont des révélateurs de cette crise.

L'Algérie en France : histoire, mémoire et transmission

Session thématique « Quels savoirs transmettre ? »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 05

Les débats, polémiques et autres discussions actuelles montrent moins l'importance des mémoires – et de ce que l'on nomme « groupes de mémoire » sur le modèle des « groupes de parole » – que la force de la transmission. Celle-ci repose largement sur un impensé commun, notamment politique quand celle-là se fonde sur l'illusion du souvenir : l'illusion que, du passé, on se souvient. Autrement dit, la mémoire serait davantage affaire de discours – en parler ou pas? – que de langage – comment en parler? Les représentations, qu'elles soient visuelles, qu'elles soient langagières, qu'elles soient savantes, se transmettent à l'insu de ceux qui les transmettent. Il suffit, pour cela, de « répéter ». C'est l'impensé des représentations qui accueille les « mémoires ». On l'oublie trop souvent. Le républicanisme a sa part de naïveté, c'est-à-dire d'ignorance, y compris quand il se place du côté du colonisé ou, plus généralement, de ce que l'école indienne appelle depuis vingt ans le subalterne. Il a sa part de responsabilité quand, du subalterne, il ne veut, c'est-à-dire il ne peut, rien entendre.

La mémoire courte de l'État français : retour sur la politique suivie à l'égard de l'immigration algérienne

Session thématique « Migrations croisées »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), amphithéâtre

La communication sera évoquée par le président de séance en l'absence de l'intervenante.

Cette communication, sollicitée par les organisateurs du colloque, repose sur des travaux de recherche anciens – une thèse sur les Algériens de Lyon entre les deux guerres, soutenue en 1989 –, mais dont il ne semble pas qu'ils aient été démentis à ce jour et qui peuvent être relus aujourd'hui avec d'autres yeux.

Les comportements sociaux des Algériens immigrés variaient significativement selon leur origine géographique, une variable qui en cachait d'autres, comme la structure agraire de ces régions d'origine, la date de la migration, etc. Malgré ces différences, qui tendaient d'ailleurs à s'atténuer au fil du temps, on peut montrer que les Algériens ne suivaient pas spontanément, dans le domaine du travail, de la dispersion dans la ville ou en matière de comportements matrimoniaux, des voies très différentes de celles qu'empruntaient les immigrés issus de pays européens.

J'examinerai plus particulièrement, dans cette communication, la question des mariages mixtes entre Algériens et Françaises non musulmanes, célébrés par centaines à Lyon dans l'entre-deux-guerres, ces mariages pouvant être considérés comme un indicateur, parmi d'autres possibles, d'une certaine intégration à la société française de

métropole. Si les comportements sociaux des premiers Algériens immigrés apparaissent finalement banals, l'attitude des pouvoirs publics à leur égard, elle, était fort différente de celle qui prévalait à l'égard des autres immigrés. On peut la qualifier de raciste puisqu'elle visait expressément un groupe défini par sa race supposée, et la résumer en disant qu'elle consistait d'une part à freiner au mieux l'immigration algérienne – faute de pouvoir l'endiguer totalement – et d'autre part à maintenir les Algériens immigrés à l'écart de la communauté nationale et à les stigmatiser aux yeux du reste de la population. Inspirée par le lobby colonial, elle reproduisait en France métropolitaine la situation qui prévalait de l'autre côté de la Méditerranée. Elle fut suivie avec constance par les gouvernements des années 1920 et 1930 – Front populaire excepté – et se perpétua après la guerre, en dépit du changement institutionnel de statut de l'Algérie et des Algériens. Je donnerai quelques exemples précis de cette politique.

Lorsque l'on connaît ce passé, on ne peut qu'être frappé par le paradoxe qui fait qu'après avoir méticuleusement organisé un ostracisme qui ne pouvait pas ne pas laisser de traces à long terme, on en est venu, dans les dernières décennies du xx^e siècle, à reprocher aux descendants des immigrés algériens leur incapacité à se fondre dans la population française comme l'ont si bien fait les enfants et petits-enfants des immigrés italiens ou polonais, érigés en modèles... En d'autres termes, à reprocher aux victimes les stigmates qui leur ont été infligés par le passé par les pouvoirs publics eux-mêmes... Mais qui, aujourd'hui, se souvient du temps où, pour les remercier de leurs bons et loyaux services pendant la guerre – la Grande –, la commission interministérielle chargée de l'immigration rédigeait une circulaire qui classait les Algériens – avec les Allemands – parmi les « nationalités » indésirables en France, alors même que l'on organisait une immigration massive pour faire face aux besoins de l'économie...

La répression de l'« insurrection » du 20 août 1955 dans le Constantinois : un problème d'archives ?

Session thématique « La guerre d'indépendance algérienne :
prémises et débuts (1945-1955) »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 106

Le 20 août 1955 est un fait important de l'histoire de la guerre d'Algérie. Les violences perpétrées par les nationalistes dans le Constantinois ont été utilisées de manière polémique par les partisans de l'Algérie française pour condamner définitivement leur projet et pour justifier la guerre totale menée par les « forces de l'ordre ». De leur côté, les partisans de l'indépendance, parce qu'ils jugeaient ces violences injustifiables, ont occulté l'événement et se sont interdit ainsi d'évoquer la répression qui a suivi.

Mon intervention s'attachera à préciser les obstacles qui s'opposent à l'étude de cette période sombre de la longue guerre coloniale. Elle évaluera également les apports et les silences des archives et des témoignages et donnera un bilan provisoire des opérations qui ont suivi.

La répression de mai 1945 dans le Constantinois : synthèse historique

Session thématique « La guerre d'indépendance algérienne :
prémisses et débuts (1945-1955) »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 106

Le 8 mai 1945, l'intervention des policiers, dans la manifestation de Sétif, déclencha l'émeute. Les premières victimes européennes innocentes furent le prétexte à une impitoyable répression dans tout le Nord-Constantinois qui ne cessera, officiellement, que le 8 juin. Elle fut menée par 40 000 hommes bien encadrés et bien préparés, dotés d'armement collectif et d'engins à grande puissance. La marine et l'aviation entrèrent en action, dès le 8 mai.

Les Européens organisèrent au début leur propre défense et ils participèrent, dans un deuxième temps, à la répression menée par la police et l'armée. Des exécutions illégales, des représailles individuelles et collectives furent partout signalées, même dans les agglomérations où il n'y avait pas eu d'incident. Les exécutions d'innocents continuèrent même après la cessation des opérations militaires.

La répression judiciaire fut aussi très sévère. Le tribunal militaire de Constantine siégea en permanence. Il se déplaça aussi à Sétif. Les jugements étaient rapidement rendus.

Quant aux pertes humaines, le bilan des victimes européennes est connu, mais celui des victimes algériennes reste encore très difficile à établir. Plus d'un an après la répression, des enfants rescapés, orphelins de père et de mère, erraient encore dans les campagnes du Nord-Constantinois.

Le Sahara : mutation administrative, économique et sociologique (1957-1962)

Session thématique « France, guerre d'Algérie et enjeux internationaux »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 05

Par la loi du 10 janvier 1957 portant création de l'Organisation commune des régions sahariennes, les vastes étendues désertiques comprises entre, au nord, la limite septentrionale des palmeraies et, au sud, les pâturages sahéliens, connurent une période de réorganisation administrative et d'essor économique.

Le développement qui s'ensuivit pour ces régions était en totale rupture avec une culture ancestrale du repli, à laquelle avait succédé, à partir du milieu du XIX^e siècle, une période de pénétration et de pacification conduite par l'armée française. Cette mise en valeur aussi subite que soutenue, intervint à travers l'idée que le Sahara devait être la plaque tournante de l'Afrique française, sinon francophone.

Si cette tentative de développement ne saurait être réduite à la seule exploitation des hydrocarbures, notamment en raison de la diversité des efforts qu'y furent consentis dans le domaine de l'agriculture, de l'hydraulique, des transports, de l'urbanisation, de l'éducation et du tourisme, celle-ci fut au bout du compte très contrastée.

En cinq ans, « le miracle saharien », ainsi que la France qualifia alors les investissements qu'elle consentait dans les départements des Oasis et de la Saoura, s'accompagna finalement de profonds déséquilibres humains et sociologiques pour les 600 000 Sahariens.

Difficultés d'une histoire critique de la période ottomane

Session thématique « Du *beylik* ottoman au pouvoir français »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h4), amphithéâtre

La communication sera évoquée par le président de séance en l'absence de l'intervenant.

Pratiquement monopole français pendant plus d'un siècle après 1830, l'histoire de l'Algérie ottomane n'a pas échappé à ce qu'on appelle aujourd'hui les conflits de mémoires. Le thème de « nid de pirates » qu'on croyait oublié dans les poubelles de l'histoire ressurgit à l'occasion des polémiques suscitées par la loi du 23 février 2005.

Plus fondamentalement et à quelques exceptions près, les travaux de caractère général sur cette période restent prisonniers des thèmes développés par l'historiographie française de l'époque coloniale. Le projet annoncé à l'indépendance de décoloniser l'histoire n'a pas porté ses fruits.

D'une part, loin de s'atteler à forger des instruments adéquats à la connaissance de la société et de son passé, on s'est souvent contenté de répondre au dénigrement colonialiste par une glorification du passé. D'autre part, les lacunes de formation scientifique, l'enfermement qui a prévalu depuis la guerre civile et la montée des courants xénophobes et irrationnels ont réduit considérablement les échanges scientifiques avec l'extérieur et handicapé gravement la recherche et l'enseignement. Certes on doit nuancer ce constat car quelques chercheurs novateurs ont continué à résister dans des conditions particulièrement éprouvantes. Il faut aussi saluer la parution à l'étranger et particulièrement en France de quelques ouvrages intéressants sur

cette période, même s'ils traitent généralement de sujets étroits ou relatifs aux Européens qui vivaient à Alger – renégats, esclaves, marchands européens, etc.

Décoloniser l'histoire doit se comprendre comme un effort de sortir de certaines visions étriquées de l'époque coloniale et des effets qu'elles entraînent. Toute société doit s'appropriier son histoire et porter un regard autonome, et de l'intérieur, sur son passé. Cette appropriation nécessaire serait un terrible appauvrissement et une grave régression si elle récusait l'échange enrichissant avec l'extérieur et en particulier l'apport combien précieux de chercheurs et de penseurs étrangers libérés de cette maladie universelle qu'est l'ethnocentrisme.

Il est vrai que le monopole colonial français sur l'histoire de l'Algérie continue à marquer de ses empreintes parfois négatives la recherche sur la période ottomane. Par exemple, on répète partout depuis plus d'un siècle que l'Algérie de cette époque a connu quatre systèmes successifs, les beylerbeys puis les pachas, etc. Il se trouve que tous les pachas d'Alger étaient des beylerbeys de 1552 à 1830. Beylerbey étant un poste de gouverneur de province et pacha un titre attribué à différents dignitaires dans l'empire ottoman – gouverneurs de province, généraux, amiraux, ministres, etc. Il n'y a pas d'équivoque ni de sujet de contestation là-dessus. Tous les documents officiels ottomans le prouvent et les ottomanistes le savent bien. Mais les auteurs d'ouvrages français les plus connus et les plus influents sur l'Algérie sous la domination turque ne connaissaient ni l'arabe ni le turc ottoman. Le thème du conflit permanent pour le pouvoir entre janissaires et corsaires a été critiqué récemment mais reste largement dominant dans les écrits de langue française. D'autres idées reçues sur l'immobilisme des secteurs économiques et sociaux – monnaie, prix, salaires, système de propriété – ont fait l'objet de quelques critiques dont l'écho reste très limité.

Pourquoi le 1^{er} novembre 1954?

Session thématique « Résistances anticoloniales et nationalisme :
l'avant 1954 »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), amphithéâtre

En reprenant la classique gradation en histoire des causes lointaines aux plus immédiates, cette contribution entend situer le déclenchement de la Guerre d'indépendance le 1^{er} novembre 1954 à la rencontre de plusieurs séries factuelles et de plusieurs échelles temporelles. Le récit ainsi constitué renvoie l'événement que les journalistes français nommèrent la « Toussaint rouge » :

– À la colonisation de l'Algérie par la France, depuis la conquête entamée en 1830, à son caractère violent, aux spoliations et aux traumatismes qui l'ont accompagnée.

– Au dépérissement culturel qu'a engendré la colonisation ;

– À la discrimination et au racisme et aux corollaires politico-culturels de cet état de fait.

– À la naissance de l'idée indépendantiste/nationale, apparue en exil, constituée en 1926, en « Étoile Nord-Africaine » puis en Parti du peuple algérien – PPA (1937) et après la Seconde Guerre mondiale, en Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques – MTLD (1946).

– Au dépit de non-possession des élites rurales, le plus souvent mises sur la touche par la colonisation. De ce fait, on a pu dire que le peuple algérien fut à ce moment un « peuple-classe » et que la lutte des classes fut donc presque toujours, en même temps, une lutte anticoloniale, contrairement à ce qui a pu exister en d'autres aires du Tiers-monde.

– Aux blocages coloniaux et à l'incapacité du système colonial à se réformer.

- À des détonateurs précurseurs qui, de la grande insurrection à vecteurs confrériques de 1871 aux soubresauts du Constantinois de mai 1945 et à la répression consécutive, pérennisèrent dans la masse algérienne le non-dit de la reprise des armes pour chasser les envahisseurs.
- À la crise du parti indépendantiste MTLD à l'été 1953, où la figure de Messali Hadj fut remise en cause, ouvrant la voie à des militants activistes qui décidèrent d'une rupture par les armes pour sortir du désarroi et de l'impasse.

Le Front de libération nationale à l'été 1962 : le pourquoi d'une crise

Session thématique « Pouvoirs d'États et États »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), salle F 106

La crise de l'été 1962 n'est pas un épiphénomène historique, c'est l'aboutissement logique et objectif des différents soubresauts qu'a connus le Front de libération nationale – FLN – depuis sa naissance. Chronologiquement, cette crise recouvre les événements qui s'étaient déroulés entre la nuit du 6 au 7 juin 1962 – interruption des travaux de la quatrième session du CNRA à Tripoli – au 5 septembre 1962 – cessez-le-feu conclu entre les forces de l'Armée des frontières appuyées par les *wilâyât* 1, 5, 6 et un groupe dissident de la 2, et les maquisards de la *wilâya* 4 soutenus par ceux de la *wilâya* 3. Mais avant d'aborder cette période, il est primordial de revenir sur les différentes étapes par lesquelles est passé le FLN, et plus particulièrement, par celles où il eut à affronter des crises majeures qui faillirent l'ébranler, bien avant la fatidique session du CNRA de Tripoli au printemps 1962.

1. Le conflit de direction entre Abane et Ben Bella en 1955-1956
2. L'assassinat de Abane Ramdane en 1957
3. Le clivage militaires/politiques
4. La mainmise des 3 B sur le FLN et les limites de cette alliance
5. Le conflit GPRA/EMG
6. Le retour des Historiques emprisonnés

La guerre d'indépendance prit fin dans des conditions conflictuelles et tragiques où le feu de la discorde avait fait couler le sang des combattants devenus ennemis dans une Algérie au seuil d'un destin

qui lui échappait. La crise de l'été 1962 fut inévitable car d'importantes dissensions couvaient dans cette Algérie en lutte. Les derniers mois du conflit firent voler en éclat l'unité, tant sanctifiée, du FLN-ALN. L'implosion du FLN historique à l'été 1962 avait radicalement modifié les structures du pouvoir dans l'Algérie indépendante. De nouvelles forces s'imposèrent au détriment de la direction du FLN, celle qui avait négocié la libération du pays. Les institutions qui avaient fonctionné depuis le 20 août 1956 furent remises en cause et disparurent. La crise de l'été 1962, c'était aussi l'affrontement armé et sanglant entre les maquisards de l'ALN sur fond de guerre de *wilâyat* et de vieux antagonismes qui étaient restés vifs. L'indépendance de l'Algérie eut un goût amer, le FLN en 1962 paya le prix de ses contradictions et hypothéqua l'avenir du pays.

La Guerre de libération nationale algérienne et les pays de l'Est : le cas de la Hongrie

Session thématique « France, guerre d'Algérie et enjeux
internationaux »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 05

C'est pendant les années de la Guerre de libération nationale algérienne que la doctrine de Moscou en politique étrangère subit un changement fondamental : initialement axée sur le continent européen, elle acquiert une vocation globalisante, reconnaissant les mouvements nationaux comme force politique autonome, indépendante. L'intervenant va présenter – à travers le cas de la Hongrie – la position des pays de l'Est vis-à-vis de la guerre de libération nationale algérienne.

1. Les deux premières années : 1954-1956

La guerre suscite peu d'intérêt dans les pays de l'Est : Moscou regarde surtout vers le Proche-Orient – pacte de Bagdad, présence britannique. La France reste toujours pour lui considérée comme un partenaire potentiel contre les États-Unis (voir les entretiens de Guy Mollet à Moscou en mai 1956 et le communiqué insistant sur « une solution d'esprit libéral du problème algérien »).

– La presse donne des informations sur les événements (« situation tendue », « accrochages armés », « arrestations », mais pas un mot sur le FLN).

– Affaire de l'émission en langue arabe de la Radio-Budapest 1954-1955 (sa rédaction est composée de communistes nord-africains).

Son fonctionnement, sa suppression, problème diplomatique entre la France et la Hongrie.

2. Les « crises parallèles », Suez-Budapest : 1956

– Lors de la visite à Moscou du président syrien, l'URSS s'exprime pour la première fois sur l'Algérie.

– La guerre d'Algérie et l'affaire de Hongrie à l'ONU. Pour la Hongrie, la guerre de libération algérienne a une importance particulière : elle permet au gouvernement Kadar, imposé par Moscou après l'écrasement de l'insurrection de Budapest, d'obtenir le vote favorable des pays arabes lors des débats sur l'affaire de Hongrie.

3. À partir de 1957

La Hongrie mène une propagande intense en faveur de la lutte du FLN pour l'indépendance de l'Algérie. Mais en même temps elle est prudente concernant l'aide matérielle et la reconnaissance du GPRA.

4. À partir de 1960

Les pays de l'Est s'engagent de plus en plus. Position de l'URSS, visite de Ferhat Abbas à Moscou et en Hongrie (octobre 1960).

Aides matérielles concrètes de la Hongrie au FLN (chiffres).

Reconnaissance *de jure* du GPRA en avril 1962.

Immigration italienne, immigration algérienne : étude comparée (XIX^e-XX^e siècles)

Session thématique « Migrations croisées »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), amphithéâtre

Cette communication reviendra sur l'hypothèse défendue par Abdelmalek Sayad, à propos du caractère « exemplaire » de l'immigration algérienne. Ce sera pour moi une manière de rendre hommage au travail pionnier de celui qui fut l'un des plus grands sociologues de l'immigration en France. Mais ce sera aussi l'occasion d'ouvrir une discussion sur la notion d'« exemplarité » et de clarifier un certain nombre de termes qui restent imprécis, aujourd'hui encore, dans le vocabulaire des historiens.

La comparaison historique de la migration italienne et de la migration algérienne permettra d'abord de distinguer immigration étrangère et immigration coloniale. On pourra ensuite mettre en évidence les principales caractéristiques sociales des immigrants venus d'Italie et venus d'Algérie, et leur évolution au cours du temps. Cette approche comparative se conclura par une interrogation sur l'expression « immigration postcoloniale » pour savoir si elle a du sens, scientifiquement parlant.

La crise de 1865-1870 en Algérie

Session thématique « Du *beylik* ottoman au pouvoir français »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), amphithéâtre

Trente-cinq ans après la prise d'Alger, l'Algérie plonge dans une crise grave, celle des années 1865-1870 qui revêt plusieurs aspects : démographique, économique et social. Cette crise à multiples consonances soulève de nombreuses questions, au cœur de la colonisation du pays. Elle éclate à l'apogée économique de l'Empire.

La crise est d'abord climatique et a touché à l'ensemble des pays méditerranéens. On la retrouve dans deux pays voisins du Maghreb, en Italie du Sud, au Levant et dans le sud des pays balkaniques. Elle correspond à une diminution importante des précipitations, entre 25 % et 50 % et s'étend sur plus de trois ans. Elle sert d'argument à Mac Mahon et à son entourage pour censurer les informations sur la gravité de la crise. Cependant, derrière cette catastrophe qui se traduit par la mort de plusieurs centaines de milliers d'hommes – 500 000, 800 000 hommes? – se dessinent des causes profondes qui méritent réflexion.

La première concerne les effets du capitalisme sur la vie des fellahs algériens qui passent en quelques décennies d'une économie traditionnelle à une économie libérale qu'ils ne maîtriseront jamais. Cela se traduit par leur vulnérabilité aux crises importées d'Europe qui apparaissent dès 1848 et les frappent de plein fouet. La monétarisation a des effets dévastateurs sur leurs ressources et les livre sans défense aux mercantis et aux usuriers.

La seconde est la fin des solidarités tribales amorcée avec le Sénatus-consulte d'avril 1863 que l'on continue d'appliquer malgré la catastrophe. Le symbole le plus grave est la naissance d'un sous-prolétariat rural que décrit sans emphase le rapport de la commission Le Hon.

Au total, malgré les bonnes intentions de Napoléon III, l'Algérie entre dans une nouvelle phase de son histoire marquée par un sous-développement – le mot n'existe pas encore – qui s'aggravera avec le temps.

France-Algérie : groupes de pression et histoire (1990-2005)

Session thématique « Une histoire idéologique? »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 08

Cette communication s'attachera à retracer l'évolution de la mémoire de la guerre d'Algérie depuis quinze ans, aussi bien en Algérie – tout particulièrement depuis la fin du régime du parti unique et à travers la guerre civile des années 1990 – qu'en France. La mémoire de cette guerre en France n'en sera pas pour autant négligée, mais son évolution sera considérée en interrelation avec celle de la mémoire algérienne, de façon à bien éclairer à la fois la signification de la revendication algérienne de repentance de la France, et celle des remous provoqués par la loi française du 23 février 2005 destinée à satisfaire les revendications mémorielles des pieds-noirs et des harkis.

Un couple de notables guelmois : Marcel Lavie et Smaïl Lakhdari

Session thématique « La guerre d'indépendance algérienne :
prémises et débuts (1945-1955) »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 106

L'échelle locale et les approches micro-historiques et monographiques permettent de décrire et d'expliquer avec plus de nuances que si l'on se situait à d'autres échelles, le fonctionnement et la reproduction du système colonial quand ce dernier se trouvait grippé, comme en 1945 dans l'arrondissement de Guelma.

Ce système reposait pour une large part à Guelma sur un réseau d'alliances et d'allégeances autour de deux notables, l'un européen, l'autre musulman, disposant d'un monopole de la représentation de leur communauté respective auprès des pouvoirs publics. Ils formaient un couple singulier, tour à tour, allié et ennemi. Marcel Lavie, colon dont la famille est installée depuis le milieu du XIX^e siècle, et minotier, cumulait influences économiques et fonctions politiques de conseiller général et de délégué financier. Smaïl Lakhdari, médecin, membre de la Fédération des élus du Constantinois, multipliait les mandats électifs : conseiller général, délégué financier, député. Ils contrôlaient, chacun dans leur camp, la ville de Guelma, sans être en première ligne dans le combat municipal. La poussée nationaliste plaçait Smaïl Lakhdari en situation de faiblesse depuis 1944. Leur situation explique une partie des événements de mai et de juin 1945 dans la région.

Travailleurs algériens en France au xx^e siècle

Session thématique « Migrations croisées »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), amphithéâtre

Le travail est une des données majeures de l'histoire des processus d'émigration-immigration des Algériens en France – métropolitaine – au xx^e siècle.

Si l'émigration, en premier lieu kabyle, débute dès avant 1914, c'est avec la Grande Guerre et la création d'un Service d'organisation des travailleurs coloniaux – SOTC –, en 1916, qu'elle prend une importance accrue. Près de 80 000 Algériens viennent alors travailler dans les usines de métropole, chargés de venir pallier le manque de bras, soit 35 % – la plus forte proportion – des travailleurs coloniaux alors enrégimentés sur le sol métropolitain. Soumis à un encadrement particulier, ils ne dépendaient pas des administrations du travail mais du ministère de la Guerre.

Bien qu'initialement limitée aux années 1916-1918, cette émigration de travail programmée, canalisée, constitua l'amarce d'un mouvement migratoire d'une plus grande ampleur dans les années 1920, puis les décennies suivantes, lié à la fois à la situation économique de l'Algérie et aux besoins de l'économie métropolitaine. On oppose souvent le mouvement dit de *noria*, caractéristique de l'émigration algérienne de l'entre-deux-guerres, faisant écho à une situation économique très vite noircie par la crise des années 1930; et le « deuxième âge », pour reprendre l'expression fondatrice d'Abdelmalek Sayad, qui lui succède avec les « Trente Glorieuses », où les contrastes s'accroissent de part et d'autre de la Méditerranée. Certes, à une émigration quasi pendulaire, fortement concentrée dans les mines dès le début des années

1920, succède en 1945 une émigration numériquement incomparable qui, dans bien des secteurs au premier rang desquels la métallurgie, devient une composante structurelle de l'accroissement de la capacité productive en France métropolitaine.

On montrera cependant, en se focalisant plus particulièrement sur l'organisation du travail et la gestion de la main-d'œuvre dans les mines et la métallurgie, que le statut colonial des Algériens se combine avec des évolutions du travail – segmentation des postes et plus largement du marché du travail – en partie amorcées dès l'entre-deux-guerres, pour marquer une tendance durable de substitution – et de hiérarchisation – ethnico-professionnelle de la main-d'œuvre. À tel point durable qu'elle semble, par certains points, trouver des ramifications au-delà de l'indépendance algérienne, amenant ainsi à interroger l'idée d'un schème postcolonial dans la gestion de cette main-d'œuvre et à remettre en perspective les débats très contemporains sur les discriminations ethniques au travail.

Les militaires nord-africains dans l'armée française pendant la Seconde Guerre mondiale

Session thématique « Administrer, encadrer, réprimer »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), salle F 08

La participation de soldats venus de l'empire colonial français à la Seconde Guerre mondiale est aujourd'hui un véritable enjeu de mémoire. Divers mouvements et associations initiés par les petits-enfants des anciens tirailleurs demandent à la France plus de reconnaissance.

Troupes destinées initialement aux conquêtes coloniales et à leur protection, la France les utilisa, non sans hésitation, pour la défense de la métropole, d'abord lors de la guerre franco-allemande de 1870 puis lors de la Grande Guerre et enfin lors de la Seconde Guerre mondiale. Pour cette dernière, présentée aux populations du Maghreb comme le combat de la justice contre la barbarie, la France mobilisa plus de 350 000 Nord-Africains en 1939-1940 dont plus de deux tiers de musulmans qui se retrouvèrent en partie prisonniers dans les *Fronstalags* de France.

La défaite de la France eut pour conséquence la démobilisation et la remise à la vie civile de la majorité des militaires nord-africains dans un contexte social très difficile. Ceux de confession juive furent chassés de l'armée et déchus de la nationalité française après l'abrogation du décret Crémieux qui la leur avait accordée en 1870. Après le débarquement allié en Afrique du Nord en novembre 1942, les trois colonies du Maghreb furent de nouveau mises fortement à contribution pour reconstituer l'armée française et participer aux combats pour la libération de la métropole. Les Européens fortement mobilisés

fournirent la majorité des cadres et les musulmans la majorité des fantassins des 500 000 hommes et femmes que comptait cette armée régulière reconstituée.

Écrasés et méprisés par le régime colonial, les musulmans se retrouvèrent dans cette armée, à l'occasion de cette guerre, choyés et entourés de toutes les sollicitations. Encadrés en permanence par des Français une véritable fraternité d'arme s'établit entre soldats de toute confession. Cependant, l'encadrement paternaliste, poussé parfois au ridicule, masquait mal les discriminations dont les musulmans souffraient au sein de l'armée, et la méfiance du commandement à l'égard des cadres d'entre eux est à l'origine d'un malaise grandissant parmi les officiers et sous-officiers musulmans.

La religion musulmane en France (XIX^e-XX^e siècles)

Session thématique « Religions et statuts personnels »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), salle F 106

La présence musulmane en France est l'enfant de la conquête coloniale de l'Algérie. Des prisonniers de l'île Sainte-Marguerite, entre 1841 et 1884, aux premiers émigrés kabyles d'avant 1914 et jusqu'aux contingents de Nord-Africains des années 1950 et 1960, les Algériens représentent l'élément humain le plus nombreux qui reproduit en exil les pratiques religieuses musulmanes. Sans ostentation et sans le secours de ses clercs savants, l'islam des ouvriers et petits marchands d'Algérie en France s'est exprimé par la prière et les fêtes rituelles, par le jeûne du mois de Ramadan, par la solidarité communautaire, par l'exaltation d'une identité perçue comme momentanément dominée mais riche de son passé idéalisé. Jusqu'au début des années 1970, il est resté massivement un islam du rite et de la foi, plutôt extérieur aux formulations politiques qui étaient accaparées par l'organisation nationaliste – Étoile Nord-Africaine, puis PPA et MTLD, avant le FLN. L'expérience du mouvement des Oulémas en métropole – 1936-1938 – est ainsi restée sans beaucoup d'impact.

Mais l'islam de métropole ne doit pas qu'à l'Algérie. Ses manifestations architecturales, qu'elles soient funéraires ou sanctuarisées avec quelques édifices du culte, relèvent d'initiatives institutionnelles : après l'ambassade ottomane à Paris qui obtient l'enclos musulman et la « mosquée » dans le cimetière du Père-Lachaise (1857), l'armée française est à l'origine d'une attention généralisée aux rituels d'inhumation musulmans à partir de l'automne 1914, et ensuite par la réalisation mémorialo-commémorative des nécropoles militaires et des carrés musulmans dans les cimetières.

La mosquée de Paris, élément phare de l'islamophilie française, trouve ses origines dans le croisement des intérêts diplomatiques de la France en tant que « grande puissance » arabo-musulmane, et des projets de milieux indigénophiles attachés au respect des croyances religieuses des Arabes musulmans qu'ils soient sujets ou protégés du domaine colonial. L'Institut musulman de la mosquée de Paris (1926) s'est incarné, jusqu'en 1954, dans la figure emblématique de Si Kaddour ben Ghabrit, né algérien, entré dans la carrière diplomatique comme agent du quai d'Orsay dès 1892, directeur du protocole du Sultan du Maroc et président de la Société des Habous des Lieux saints de l'Islam, première personnalité musulmane de métropole.

Guerre d'Algérie et vie politique française (1954-2005)

Session thématique « Colonialisme et anticolonialisme français »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 08

La Guerre d'indépendance d'Algérie a amené en France une polarisation sociale aiguë qui a conduit le pays maintes fois au bord de la guerre civile. La réaction des gouvernements de la IV^e et de la V^e République a consisté à nier la réalité coloniale et la réalité même de la guerre. Cela n'a pas pu empêcher que sur le plan de la politique intérieure, la métropole connaisse de vastes mouvements contre la mobilisation du contingent, puis contre la torture, et enfin contre la guerre même.

Bien que le conflit colonial ait signifié dans l'histoire française un changement d'époque, l'État le traita pendant plus de trente-cinq ans comme un non-événement. À l'origine de cette stratégie de refoulement se trouve l'impossibilité pour l'État d'intégrer la défaite en Algérie dans le grand livre de la tradition nationale. Le gaullisme resta divisé quant à son rapport à l'Algérie française et à l'indépendance de l'Algérie. De la même manière, à cause de leur politique contradictoire entre 1954 et 1962, les courants dominants à gauche se montrèrent incapables de faire rétrospectivement de la guerre d'Algérie un objet de débat public.

Les débats des années 2000-2001 sur la torture et la controverse autour de la loi du 23 février 2005 ont montré que la guerre d'Algérie, comme tout événement historique, peut dans un autre contexte devenir un point de référence dans la perception historique collective. L'Algérie n'est plus un sujet tabou. Pour autant, l'espoir d'une réconciliation des mémoires antagonistes s'est révélé illusoire. La guerre d'Algérie continue à diviser la V^e République.

Histoire et historiens du Maghreb

Session thématique « Histoire officielle »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 106

Notre génération a connu le Maghreb en guerre. Le xx^e siècle a enregistré les deux guerres mondiales, les multiples guerres coloniales et les remous des indépendances. Comment les historiens français ont-ils expliqué cette succession de violences, de révoltes, de catastrophes? Je me suis donc fixé deux interrogations qui sous-tendent mes recherches.

En premier lieu quelle place l'historiographie française sur le Maghreb occupe-t-elle dans l'évolution de l'histoire en France? Actuellement de jeunes chercheurs donnent à cette évolution une vision misérabiliste, effacée en regard d'une évolution générale de l'histoire qu'ils écrivent en s'appuyant sur des travaux du xix^e siècle.

En réalité la Seconde Guerre mondiale a accéléré une évolution déjà existante : les trois camps de l'histoire de la colonisation apparaissent dès 1830 avec les colonistes, les anticolonistes et les neutres. Dans la deuxième moitié du xx^e siècle, avec le renouveau des études historiques, les jeunes après leur agrégation vont devenir un vivier utilisé par Charles-André Julien. En 1947, celui-ci est élu par ses pairs à la chaire d'histoire de la colonisation. Homme politique de gauche, il saisit l'occasion de planifier les études historiques coloniales et de renouveler les thèmes historiques. Il peut s'appuyer sur l'autorité de Renouvin, l'amitié complice de Braudel et de Dresch, la reconnaissance de Jacques Berque, mais aussi hors de ce champ sorbonnard, la compréhension des Presses universitaires – où il a pu travailler pendant les années d'occupation – et la sympathie d'Hubert Beuve-Méry par sa collaboration au *Monde* pour tous les

sujets coloniaux. Les jeunes de l'agrégation d'histoire, dès 1947, reçoivent non seulement un sujet de thèse mais aussi un poste dans les lycées, de Damas à Rabat. Les archives peuvent désormais être lues et travaillées avec des préoccupations nouvelles – historiques, économiques et sociales. Dès lors Nouschi, Ageron, Ferro, outre leur travail pédagogique soulèvent des problématiques nouvelles et vont marquer le renouveau des études coloniales non seulement pour le Maghreb mais pour Madagascar et les Antilles avec la volonté d'un dialogue entre cultures différentes.

En second lieu le problème des archives reste encore rivé à la loi de 1972 qui permet de verrouiller telle question et de laisser aux archivistes le soin d'épurer les cartons et de décourager des historiens dits « sulfureux ». Certes un grand pas a été franchi, le temps d'une embellie en 1992. Le général Bassac a ouvert une partie des archives de la guerre d'Algérie. Le deuxième bureau était encore intouchable mais le cinquième bureau a été une mine de recherches nouvelles et la nouvelle salle de travail encourageait les chercheurs. En même temps les archives de la guerre éditaient de précieux volumes : moyens de s'y plonger et de trouver des richesses inexplorées jusqu'alors. Sur cette lancée la création d'un centre des études historiques de la Défense ouvre, en 1995, des perspectives historiques pour les jeunes avec des facilités nouvelles. Hélas, la nouvelle donne, à l'orée du troisième millénaire, a brusquement été stoppée par le lobby pied-noir, qui a repris les médias en main et a cadenassé les archives.

Du point de vue maghrébin, la Tunisie, privilégiée grâce à l'appui de l'équipe de Charles-André Julien, a pu obtenir les doubles des archives françaises et la recherche a pu faire un bond qualitatif. Mais hélas en Algérie la situation est toujours bloquée. L'« histoire officielle » déforme les nouvelles générations. Malgré mon intervention en 2002, signalant par la voie officielle la nécessité d'accès aux archives algériennes – elles existent puisque certains privilégiés algériens en ont eu communication –, j'attends toujours la réponse. Pendant la guerre d'indépendance les communications étaient bien plus faciles !

Le travail sur les archives est devenu l'essentiel du travail de l'historien et l'on a multiplié les archives de tous ordres avec plus ou moins de réussite. Pourtant... Je tiens à verser au dossier cette archive qui

prouve les limites de l'absolue vérité. Il s'agit d'un rapport de police de l'été 1943 dans la région de Grombalia en Tunisie. Il met en cause un écrivain très connu et dénonce les agissements de ce jeune homme qui a pu sortir presque intact de l'occupation allemande de la Tunisie. Ce jeune juif tunisien est accusé de menées communiste et nationaliste avec longue citation de ses interventions. Il en fait un militant communiste partisan de l'entente avec les destouriens – crime de souveraineté qui mérite une sanction exemplaire. Le témoignage de l'accusé dément tout le rapport.

Quelle confiance accorder ainsi à l'archive? Bien souvent ces rapports de police imaginés entraînent des erreurs de jugements et ouvrent la porte à une histoire-roman. Ne sacralisons pas les archives!

Algérie et Maroc : une mise en parallèle à l'époque coloniale

Session thématique « Pouvoirs d'États et États »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), salle F 106

S'agit-il de deux cas de colonisation singuliers et incomparables? Colonisation directe et paroxystique à la manière de l'Afrique du Sud labourant et dévastant la société précoloniale d'une part et colonisation oblique traitant de manière tangentielle les hommes et les richesses à la façon du Ghana ou de l'Égypte d'autre part?

Des raisons circonstanciées militent plutôt en faveur de la première hypothèse. En Algérie, la colonisation s'attarde 132 ans et au Maroc elle dure 44 ans. Les deux modes de saisie sont dissemblables : annexion et assimilation à la France d'un côté, protectorat de l'autre. Effacement du mode ottoman de domination dans un cas, maintien, renforcement, surexposition d'une monarchie arabo-andalouse dans l'autre, avec invention d'une tradition néomakhzénienne par Lyautey. Les modes d'appropriation des deux pays sont contrastés : en Algérie, un capitalisme colonial agraire, retardataire après 1914 et surprotégé par la métropole, au Maroc, la saisie de la richesse par un appareil d'État néochérifien entrepreneur et par un capitalisme financier – Paribas – ouvert sur la mondialisation – acte d'Algésiras en 1906. La décolonisation revêt une physionomie très différente dans les deux pays : non pas bien sûr divorce à l'amiable au Maroc et drame historique incommensurable en Algérie. Mais au Maroc négociation de l'indépendance avec une élite citadine et un souverain donnant le sentiment – l'illusion? – de la restauration d'une continuité historique non pas brisée comme en Algérie, mais déviée. Et, en Algérie, livraison du pays – sous la pression d'une insurrection au ressort composite et de

la conjoncture mondiale à la décolonisation – à une mince couche de néomameluks parvenus, d'essence militaire et d'origine plébéienne.

Si on creuse au-delà du jeu des analogies et des dissemblances formelles, on observe des effets de symétrie et de convergence pas moins saisissants. Dans les deux cas, une guerre de conquête cruelle et destructrice des vieux archaïsmes tribaux, avec l'appel aux mêmes ressources d'un patriotisme confessionnel aiguisé par la lutte contre la *reconquista*. Le même surgissement d'un islam-refuge des identités blessées, puis rénové et « jacobin » sur fond de lutte acharnée contre l'islam des gens et d'érosion précipitée des cultures de terroirs. Et puis surtout, le même processus de destruction/reconstruction des sociétés introduit par la généralisation de l'économie de marché, le salariat, l'émigration vers les villes, la paupérisation de larges fractions des paysanneries et la « clochardisation » d'une partie conséquente de la population. Et encore la même confrontation des détenteurs d'un savoir, d'une expérience des gens d'en face à la colonisation virant au colonialisme. Aussi s'esquisse un synchronisme pan-maghrébin à l'orée des années 1930 qui culmine vers 1955-1956 : les forces d'émancipation de la sujétion coloniale jouent transversalement de Gabès à Agadir et brouillent de façon éphémère la frontière entre les peuples.

Il n'en reste pas moins que deux styles de colonisation particuliers ont façonné deux paysages historiques singuliers. Le fait n'échappe pas aux praticiens de la colonisation nord-africaine venus de France que nous avons pu interroger. En Algérie, ils avaient le sentiment d'évoluer dans une province franco-musulmane anachronique maintenue sous perfusion par la République comme en culture de serre. Au Maroc, ils ressentaient immédiatement l'altérité : la sensation d'être à l'étranger dans un pays indéchiffrable au Français sans immersion dans les profondeurs du pays et apprentissage de son code culturel.

Radioscopie du Front de libération nationale à Oran durant la Guerre de libération

Session thématique « La guerre d'indépendance algérienne
(1954-1962) »

Mercredi 21 juin 2006, après-midi (14h-16h), salle F 106

La communication sera évoquée par la présidente de séance en l'absence de l'intervenant.

Il s'agit de saisir la dynamique du Front de libération nationale – FLN – à Oran durant la Guerre de libération : méthodes, organisation, composition du Front dans son évolution au cours de la guerre.

1. Méthodes d'action

Les méthodes des *fida'iyyin* sont, d'un bout à l'autre de la guerre, radicales. Au début, le FLN compte, par le sang et la peur, secouer la léthargie des masses. De novembre 1954 à l'été 1956, trois types d'actions sont surtout menées : sabotages, manifestations puis prohibitions diverses. Ensuite, l'action est surtout dirigée contre les personnes, soit par intimidation, rançonnement, exécution, soit par collaboration ou enrôlement. Le FLN abattra tour à tour les traîtres, les élus, les Européens liés au colonialisme, les membres des corps militaires et paramilitaires. Le FLN visera également les lieux publics. Les exécutions de traîtres ne cesseront jamais durant la guerre.

2. Organisation

Elle est horizontale – géographique – et verticale – de fonction. La structuration du terrorisme est antérieure au congrès de la Soummam (août 1956). Celui-ci lui donne une forme définitive. À la veille du cessez-le-feu, à l'instar d'Alger, la ville est érigée en zone autonome

– ZAO – divisée en neuf secteurs. Le chef de la zone autonome d’Oran sera Djelloul Nemmiche, dit « capitaine Bakhti ». Ce schéma est purement théorique. La réalité est fort différente : Oran est l’objet d’âpres disputes entre factions opposées. Les collectes de fonds donnent lieu à des remises de bons d’aide dits « *bayân* » à ceux qui paient. Rares seront ceux qui refuseront de payer. Ils seront abattus.

3. Composition

Pour cerner le personnage du *fidaiyy*, souvent d’origine modeste, il est utile de définir sa fonction. « Le *fidai* est soldat. Mais c’est un soldat installé au cœur même du dispositif ennemi [...]. Le *fidai* fixe et immobilise de grandes unités dans les centres [...]. L’importance du *fidai* réside surtout dans le climat d’insécurité que son action fait régner dans les centres urbains [...]. Le *fidai*, [est] toujours volontaire lorsqu’il est choisi pour abattre un ennemi. »¹ C’est un croyant, patriote fervent, pénétré de la justesse de sa cause. À de très rares exceptions près, il n’a aucune formation politique.

La communication s’achèvera par une évaluation de l’importance numérique du FLN d’Oran. En retenant le chiffre de 1 350 *fidayin* engagés à Oran de novembre 1954 à juin 1961², il apparaît que seulement 0,79% de la population algérienne oranaise a directement participé à un attentat terroriste. L’action violente n’a pas créé de dynamique de masse. Elle est restée une forme de guérilla limitée.

1 *El-Moudjahid*, n° 9 (1), 20 août 1957, p. 106.

2 Ce chiffre est avancé par de nombreux *fidayin* et il semble le plus vraisemblable, une fois les journaux locaux compulsés. La dernière année de la guerre – juillet 1961 à juin 1962 – a été exclue car le déchaînement de l’OAS obligera chaque individu à se mobiliser pour sa propre survie. L’issue de la guerre ne faisant plus de doute, beaucoup rejoindront le FLN.

Justice et mémoire : continuités de l'antagonisme entre État et peuple en Algérie

Session thématique « Du *beylik* ottoman au pouvoir français »

Mardi 20 juin 2006, matin (9h45-11h45), amphithéâtre

Sans mémoire il ne peut y avoir légitimité. C'est ainsi que la mémoire, c'est-à-dire la construction de l'histoire, est continuellement sujette à des luttes politiques¹. Ce débat continu, s'il peut avoir lieu, a besoin d'un système démocratique ouvert et pluraliste. Dans ce cas il y a concurrence, voire lutte autour de cette construction du « nous » qui est le résultat de la construction de mémoire.

En Algérie indépendante, la prise « réelle » du pouvoir par l'armée des frontières et la mise en place d'un système de parti unique, dominé de fait par l'Armée de libération nationale – ALN –, a eu pour conséquence la création partisane d'une histoire qui ne tenait pas compte notamment :

- de l'histoire complexe de l'Algérie,
- du multiculturalisme de l'Algérie,
- des contradictions du colonialisme français,
- des forces et courants différents qui ont formé le Front de libération nationale (FLN).

Cela a eu pour conséquence qu'il fut impossible de « rendre justice » aux courants non-officiels qui font partie de la société algérienne.

L'argumentation de la communication traitera le terme « justice » dans sa double sémantique : 1) justice dans le sens moral de rendre

1 Voir par exemple les débats concernant les contenus des livres d'histoire, les commissions mixtes franco-allemandes, germano-polonaises, etc.

justice à tous les acteurs sociaux et politiques de la société algérienne depuis le début de la colonisation; 2) justice dans le sens juridique du terme. Seul un système démocratique qui connaît et respecte la division des pouvoirs est capable d'assurer que le droit soit appliqué de façon égale à tous les citoyens et citoyennes, et qu'une culture politique se développe dans laquelle la justice soit acceptée comme institution morale de la société.

C'est sous ces prémisses que les déficits du système algérien actuel seront analysés, notamment :

- la construction d'une histoire unidimensionnelle,
- la construction de la « révolution algérienne » au détriment de la lutte pour l'indépendance,
- la construction d'un « islam national » comme élément de cohésion de la société et ses contradictions,
- le pluralisme de façade du système actuel,
- le rôle de la justice comme instrument de répression et de reproduction du système actuel.

Ainsi, l'antagonisme qui – entre autres – existe entre l'État et le peuple provient du fait que ce n'est pas du peuple que provient, dans un débat libre, la production identitaire de la nation algérienne, mais d'un régime autoritaire qui non seulement occupe le pouvoir, mais aussi la production d'une mémoire qui est en flagrante contradiction avec la réalité – et le passé – vécus.

Historien, chercheur indépendant,
envoyé spécial de *L'Humanité* au Vietnam de 1978 à 1980

Politiques, militaires, intellectuels français. De la guerre d'Indochine à la guerre d'Algérie : continuités et ruptures

Session thématique « Colonialisme et anticolonialisme français »
Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 08

Cela peut paraître aller de soi : avant la guerre d'Algérie (1954-1962), les Français, civils et militaires, responsables et « hommes de la rue », ont agi et réagi lors de la guerre d'Indochine (1945-1954). L'Empire colonial, comme le Premier Empire, a connu ses « Cent-Jours » : ceux qui ont séparé la signature des accords de Genève (20 juillet 1954) de la Toussaint algérienne. Et pourtant, assez rares sont les études qui mettent en relief ces parcours.

Que ce soit pour les politiques, les intellectuels ou, ô combien, les militaires, la description des actions et réactions de la période de cette première guerre de décolonisation et la comparaison avec les actions et réactions des mêmes à propos de l'Algérie sont riches d'enseignements. Si certains hommes ont disparu de la scène publique après 1954, d'autres, actifs pendant la guerre d'Indochine, ont eu un rôle de premier plan durant celle d'Algérie.

1) Les politiques :

- Le personnel dirigeant de la IV^e République : Georges Bidault, René Pleven, Pierre Mendès France, François Mitterrand, etc.
- À la SFIO : Guy Mollet, Max Lejeune, Alain Savary (ce dernier dans l'opposition), etc.
- Au RPF : Charles de Gaulle, Jacques Soustelle.

– Au parti communiste : tous les dirigeants... (sauf les exclus entre-temps : André Marty...)

2) *Les intellectuels :*

– Chez les opposants : Jean-Paul Sartre et l'équipe des *Temps Modernes* (dont Francis Jeanson).

– L'équipe de *L'Observateur* (Gilles Martinet, Claude Bourdet, Roger Stéphane).

– On notera également que la guerre d'Indochine fut la première « guerre de pétitionnaires » (certes moins que celle d'Algérie).

– Chez les partisans de l'effort de guerre : Thierry Maulnier, Jules Romains, etc.

– Certains ont fait le chemin inverse : de l'opposition à la guerre (Indochine) à la justification (Algérie) : Paul Rivet, Albert Bayet.

3) *Les militaires :*

Le phénomène est mieux connu – on se souvient des Centurions de Lartéguy. Cependant, il faut encore et toujours rappeler que beaucoup ont « fait l'Indo » avant de se transporter dans les djebels :

– Chez les officiers supérieurs : Salan, bien sûr – on rappellera que l'attentat au bazooka de janvier 1957 a été en partie dû à la réputation de « bradeur d'Empire » de Salan –, Cogne, bien que non directement en Algérie, Bigeard, etc.

– À des postes moins importants : Holeindre, Le Pen, Thomazo, Aussaresses, Hélie de Saint-Marc, etc.

– On réservera une étude particulière aux cheminements de : De Bollardière – constatation d'exactions, mais maintien au sein de l'Armée –, Jules Roy – même constatation, puis démission.

4) *L'« homme de la rue » : quelques notations sur les évolutions de l'opinion publique*

Au total, les similitudes dans les comportements sont plus marquées que les différences. Sans négliger la plus importante de ces différences, l'inscription du premier conflit dans le cadre général de la guerre froide, et donc le caractère aigu de l'affrontement communistes / non (ou anti-) communistes.

Les femmes algériennes comme enjeu politique (xix^e-xx^e siècles)

Session thématique « Sociétés : scènes et acteurs »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), amphithéâtre

Au moment de la guerre d'Algérie, les femmes musulmanes deviennent un enjeu disputé par la France et les nationalistes. Elles sont perçues comme susceptibles d'exercer une influence dans l'évolution politique et sociologique du pays, d'autant plus que leur visibilité s'accroît par l'implication de certaines d'entre elles dans l'action nationaliste. Pour la France, il s'est agi d'entraver cette participation et de proposer des perspectives d'évolution attrayantes aux civiles. Pour cela, un ensemble d'actions est adopté pour libéraliser le statut de la femme. Les pouvoirs civils interviennent pour modifier la législation : la répudiation, la contrainte matrimoniale ou le mariage des filles impubères sont interdits. Les femmes obtiennent le droit de vote et la scolarisation des filles est favorisée. De son côté, l'armée française entreprend une action psychologique ciblée sur les femmes, particulièrement orientée sur la problématique de leur émancipation. Si cette politique française s'accélère au moment de la guerre, elle était amorcée dès le début du xx^e siècle : la réforme de la loi matrimoniale avait déjà profondément remanié le statut des femmes en Kabylie dans les années 1930. Cette politique obligea le Front de libération nationale à sortir de sa réserve et à se positionner sur les problématiques du statut des femmes.

Existe-t-il une vision pied-noir de l'histoire franco-algérienne ?

Session thématique « Une histoire idéologique ? »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 08

Nous savons aujourd'hui que les pieds-noirs ne forment pas une communauté, ni même un groupe homogène, et que plusieurs mémoires, parfois concurrentes, les caractérisent. Pourtant, derrière la multitude, se dégage non seulement une mémoire collective, au sens où Maurice Halbwachs l'entend, mais aussi une « vision pied-noir de l'histoire franco-algérienne ». Faite de mythologies coloniales, de sophismes politiques, de justifications a posteriori, de rejets et de victimisation, cette vision est souvent l'unique point de rencontre des associations, voire des rapatriés...

Il s'agira donc dans un premier temps de définir cette vision historique, mais au-delà d'une approche convenue, nous proposerons une définition par la négative, et tenterons d'analyser les dénis de mémoire et les refus d'histoire, qui paradoxalement forment cette vision historique particulière.

Il s'agira d'historiciser cette vision à partir d'un corpus original d'archives, et de montrer combien elle existait déjà du temps de la colonisation. Plus encore, nous regarderons comment, après l'indépendance de l'Algérie, cette vision fut réintroduite en métropole et confortée par les pouvoirs publics, et notamment le ministère de l'Information, au point de redonner une vie active à des stéréotypes coloniaux qui ont survécu sans difficulté à la colonisation.

Les femmes dans l'Armée de libération nationale

Session thématique « Résistances anticoloniales et nationalisme : 1954-1962 »

Mercredi 21 juin 2006, après-midi (14h-16h), amphithéâtre

Si le rôle des femmes dans l'Armée de libération nationale – ALN – fut essentiellement celui d'infirmières, de cuisinières et de blanchisseuses, et si l'ALN va imposer une stricte ségrégation des sexes au sein de ses unités, la présence des femmes au maquis a, tout de même et sans conteste, suscité une mise en question dans les relations de genre¹. À partir de 1957-1958, la grande majorité des maquisardes sont retirées des unités de l'ALN, et acheminées vers la Tunisie ou le Maroc.

Les études sur les femmes dans l'ALN s'opposent et se complètent à la fois, et l'historiographie sur le sujet avance lentement, ouvrant ainsi de nouvelles pistes de recherches, et permettant de poser de nouvelles hypothèses.

Parmi les champs de recherche encore peu exploités, se pose l'étude de la question des mariages au maquis. De quelle façon et à quel niveau le Front de libération nationale – FLN – a-t-il réglementé le mariage entre maquisards et maquisardes? Dans quelles conditions certaines maquisardes furent-elles amenées à se marier? Quelle fut l'importance de la question du mariage au maquis dans la décision de maintenir ou de retirer les femmes du maquis? De quelle façon la question sera-t-elle par la suite discutée en Tunisie?

1 On entend par « genre » la construction sociale de la différence entre les sexes.

Ainsi l'étude de la question des mariages – champ de recherche peu exploité – va permettre de poser un regard plus précis sur la réponse du FLN face à l'engagement des femmes.

Instituteurs et médersiens en Algérie coloniale

Session thématique « Enseignement et enseignants dans l'Algérie coloniale »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), salle F 05

La saga des maîtres d'école d'Algérie depuis la seconde moitié du XIX^e siècle aux années 1960, personnages très emblématiques, demeure un trésor franco-algérien encore méconnu. La présente étude est aussi bien un témoignage de reconnaissance envers les maîtres d'école d'Algérie qu'une contribution historique. Dans la conscience collective des Européens d'Algérie et des Algériens, le maître d'école représente une figure très attachante à laquelle il est fait référence à de nombreuses occasions.

Sans aucun doute, cette catégorie socioprofessionnelle a ses particularités : reconnus en tant que « hussards noirs de la République » dès les débuts de la III^e République, ils sont définis vers la fin du XIX^e siècle comme « un agent général de civilisation élémentaire plutôt qu'un maître d'école au sens ordinaire du mot ». Après la Première Guerre mondiale, les instituteurs veulent jouer un rôle politique et social très important en Algérie. Le passé de l'Algérie est rédempteur et sa pierre philosophale a été constituée au cours des générations par le travail honnête, la rigueur de pensée de la grande majorité des membres du corps enseignant du primaire, qui ont su gagner les cœurs et les esprits.

N'est-il pas assez surprenant, dans l'Algérie d'aujourd'hui, d'entendre ici et là les nombreux éloges des anciens élèves, qui clament tout haut le sérieux et l'efficacité de cette frange de fonctionnaires originaires de tous les horizons? Ils ont laissé des souvenirs indélébiles

dans les mémoires. N'a-t-on pas assisté à des scènes émouvantes lors des pèlerinages des uns et des autres? Les nombreuses correspondances entre anciens maîtres d'école et élèves ne font que corroborer cet état d'esprit.

Les maîtres d'école d'arabe ou médersiens, formés dans les médersas officielles depuis la moitié du XIX^e siècle, représentent une frange de fonctionnaires bilingues qui apporteront aux élèves, avec leur savoir, une nouvelle vision du monde. Ils ont en effet redonné à la langue arabe la place qu'elle mérite, par l'étude, l'analyse et la réflexion. Les médersiens ont joué un rôle important dans l'éducation de la jeunesse algérienne.

Les maîtres d'école et les médersiens ont vécu aux cours de leur sacerdoce l'une des plus grandes expériences de l'histoire mondiale de l'éducation. Par cette étude, nous reconnaitrons sans ambages, la possibilité d'écrire une histoire commune à quatre mains.

Les dirigeants de l'Aurès-Nemencha (1954-1957)

Session thématique « La guerre d'indépendance algérienne (1954-1962) »

Mercredi 21 juin 2006, après-midi (14h-16h), salle F 106

Entre le 1^{er} novembre 1954 et la disparition de Mostefa Ben Boulaïd au mois de mars 1956, la zone 1 qui recouvre la région de l'Aurès-Nemencha a connu plusieurs dirigeants que nous proposons de présenter : Bachir Chihani, Omar Ben Boulaïd, Adjel Adjoul, Abbas Laghrour, etc.

Quelques-unes de ces figures sont connues des chercheurs. Mais ce n'est pas faire double emploi que d'investir à nouveau le territoire de la biographie politique, à la lumière de nouveaux matériaux et de nouvelles approches. Il est en effet possible d'envisager une histoire des parcours individuels, de reprendre leur analyse à partir des processus sociaux où interférences individuelles, contraintes institutionnelles et contexte historique se croisent.

Mostefa Ben Boulaïd (1917-1956) et ses successeurs ont assumé une fonction de commandement et de représentation que l'on peut considérer comme une instance de mise en scène de l'organisation politique à laquelle ils ont appartenu, dans notre cas le Front de libération nationale. L'intérêt de manier une telle catégorie est de nous permettre d'étudier les mécanismes des représentations propres au chef militaire et au chef politique sans pour autant ignorer la complexité de son expérience sociale dans bien d'autres domaines de la vie. Il est à peu près sûr que si nous voulons appréhender le groupe des chefs de l'insurrection et comprendre les rôles qu'ils ont été appelés à assumer durant la guerre, nous devons nous intéresser à la manière dont se

sont construites les relations entre eux, tout en ne perdant pas de vue que celles-ci englobent aussi les conflits et les affrontements. Ce qui suppose qu'ils n'avaient pas le monopole politique et que des formes de négociations ont abouti tantôt à un accord tantôt à un désaccord. D'où des recompositions sociopolitiques tenant compte à la fois des pressions locales et des besoins de la configuration nationale.

Ce travail préliminaire sur les dirigeants de l'Aurès-Nemencha englobe la période où la zone 1 gère ses problèmes intérieurs en l'absence de toute intervention extérieure. La figure charismatique de Mostefa Ben Boulaïd fait l'unanimité de toute l'élite politico-militaire qui se trouve réunie à ses côtés à la veille et au lendemain du 1^{er} novembre 1954. L'arrestation de Mostefa Ben Boulaïd – février 1955 – inaugure l'ère de profondes dissensions entre prétendants au pouvoir, dissensions qui semblent rentrer dans l'ordre après son évasion de la prison du Coudiat de Constantine – novembre 1955. La crise renaît, au lendemain de sa mort, au mois de mars 1956. Nous verrons comment les premiers insurgés de novembre ont tenté de régler seuls, le problème de la succession à Mostefa Ben Boulaïd, avant que les décisions adoptées au congrès de la Soummam – août 1956 – ne viennent aggraver une situation, déjà fortement brouillée par les ambitions des uns et des autres d'une part et par la prégnance du régionalisme d'autre part.

L'historien et l'histoire officielle algérienne

Session thématique « Histoire officielle »

Jeudi 22 juin 2006, matin (9h-11h), salle F 106

L'objet de cette communication est d'essayer de comprendre la pratique historiographique en Algérie. Comment l'histoire du pays est-elle prise en charge à la fois par les institutions de l'État et par les groupes politiques et sociaux porteurs de mémoire? N'y aurait-il pas comme une sorte de répartition des tâches? Mais face à une histoire nationale, encore à définir et à faire, que peut bien signifier histoire officielle dans notre pays? Comment s'exprime-t-elle? Par quels canaux, en dehors de l'école, arrive-t-elle au public le plus large? Quels en sont les acteurs et les thèmes de prédilection? Quelle part les historiens universitaires ont-ils dans la construction d'une histoire officielle? Les universitaires sont-ils les seuls intervenants?

L'examen critique de l'opération historique permet de mettre en évidence quatre phénomènes :

- 1) La période 1954-1962 fait écran. D'une part elle plonge les autres périodes de l'histoire de l'Algérie au moins dans une semi-obscureté et d'autre part, elle bloque l'horizon historique. L'histoire prend fin en 1962.
- 2) Le recours aux sources en général et aux archives n'est pas réglé. Tout se passe comme s'il y avait par rapport à l'archive, un double problème : un problème de définition et un problème de croyance quasi religieuse par rapport à tout document écrit, archive de première main ou compilation. La conséquence immédiate est de considérer que tout a été dit, ne reste à proposer qu'une nouvelle interprétation. Il reste à réécrire l'histoire. Faute de renouveler les questionnements, faute de nouvelles perspectives, l'archive perd son statut.

3) La mémoire de l'acteur et/ou du groupe, qui revendique le statut de dépositaire de la mémoire nationale, essaie d'imposer sa loi à l'historien.

4) Peut-on affirmer que la rupture avec l'historiographie coloniale a été consommée?

Enfin et en filigrane, la question peut être posée de savoir si nos historiens se sentent concernés par l'internationalisation de la recherche historique et/ou s'ils ont développé – comment, par qui, à partir de quels outils conceptuels? – un style national qui prendrait appui sur leur culture – qu'il faudrait tout de même définir –, sur leurs conditions de travail – accès aux archives et publications – et de vie. Les outils de l'historien sont-ils universels? (Jean Bouvier).

Messali Hadj : de la sanctification militante à l'exclusion officielle

Session thématique « Résistances anticoloniales et nationalisme :
l'avant 1954 »

Mercredi 21 juin 2006, matin (9h-11h), amphithéâtre

Longtemps mis au secret par les différents pouvoirs qui se sont succédés après l'indépendance de l'Algérie, le nom de Messali Hadj a fait sa réapparition publique après octobre 1988, moment de l'effondrement du système du parti unique (FLN). Cette communication traitera des circonstances de l'éclipse de celui qui fut le pionnier des premières organisations indépendantistes algériennes (Étoile nord africaine en 1926, Parti du Peuple algérien en 1937, Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques en 1946) au moment de la guerre d'Algérie, puis des modes de résurgences de sa personnalité au moment de la guerre civile algérienne des années 1990.

L'auteur, Benjamin Stora, qui a soutenu la première thèse universitaire sur Messali Hadj dès 1978, dira comment les historiographies française et algérienne ont parlé de cet homme si important pour comprendre l'Algérie d'aujourd'hui.

Les Algériens et leur(s) langue(s) de la période coloniale à nos jours

Session thématique « Société et culture »

Mardi 20 juin 2006, après-midi (14h30-16h30), salle F 08

Les Algériens ont, par leur histoire et leur géographie, toujours été en contact avec l'Autre et ses langues. Le paysage langagier du pays témoigne, par sa diversité et son plurilinguisme, de ces contacts. Nous voudrions dans notre intervention, non pas démontrer l'évidence, c'est-à-dire l'existence de cette diversité, mais observer et décrire les différentes attitudes, représentations et stratégies que les locuteurs algériens vont développer vis-à-vis des langues qui ont marqué/marquent toujours leur espace culturel et surtout tenter d'expliquer en quoi ces représentations ont souvent pris un caractère problématique tant elles sont liées à la question fondamentale de la définition de l'identité algérienne dans ses rapports à l'Autre proche et lointain.

TABLE DES MATIÈRES

L'Armée nationale de libération face à l'armée française AÏT EL DJOUDI Dalila	7
Le passé franco-algérien dans les manuels algériens d'histoire AÏT SAADI Lydia	9
Les femmes et leurs corps dans la guerre : refus de mémoire et « traces » littéraires ALI BEN ALI Zineb	13
Le judaïsme d'Algérie : au-delà des pressions officielles et des lobbies de mémoire (1830-1962) AYOUN Richard	15
Noirs en Algérie (XIX ^e -XX ^e siècles) BADER Raëd	17
Les banques et l'Algérie : mise en valeur impériale ou exploitation impérialiste? BONIN Hubert	19
Quelle prise en compte de l'histoire par la théorie postcoloniale dans son approche des textes littéraires algériens francophones? BONN Charles	21
Les rapports franco-allemands à l'épreuve de la question algérienne (1955-1963) BOUGHERARA Nassima	23
Constantine, sportsmen musulmans et nouvelles figures sociales de l'émancipation à la veille de la Première Guerre mondiale BOULEBIER Djamel	27
Enseigner la guerre d'Algérie à l'École : dépasser les enjeux de mémoires? BOYER Gilles et STACCHETTI Véronique	29

Villes coloniales du Maghreb, entre histoire urbaine et histoire sociale : le cas de Constantine BOZZO Anna	31
Les nouveaux colons ? L'installation des militaires français démobilisés en Algérie (1956-1962) BRANCHE Raphaëlle	33
L'émergence de la culture moderne de l'image dans l'Algérie musulmane contemporaine (1880-1940) CARLIER Omar	35
La minorité européenne d'Algérie : inégalités entre « nationalités », résistances à la francisation et conséquences sur les relations avec la « majorité musulmane » (1830-1962) COLONNA Fanny et TARAUD Christelle	37
Le haut commandement, la direction et la conduite de la guerre d'Algérie : Paris ou Alger ? COMOR André-Paul	39
Bilan sur les camps de regroupement de la guerre de 1954-1962 CORNATON Michel	41
Un cas : militants anticolonialistes dans le Gard (1954-1962) DESCHAMPS Bernard.....	43
Quand les missionnaires rencontrent l'islam berbère : cécité coloniale et malentendus dans l'Algérie de la fin du XIX ^e siècle DIRECHE-SLIMANI Karima	47
La <i>wilâya</i> 2 : organisation, orientations politiques et conflits internes. Approche d'une région en guerre de libération DJERBAL Daho	49
Une politique économique de moyen terme entre intégration et indépendance (1958-1962) ELSENHANS Hartmut	51

Qui furent les Européens d'Algérie? ESCLANGON-MORIN Valérie	53
La résistance française à la guerre d'Algérie : motivations, sociologie et mémoire EVANS Martin	55
<i>Le Journal des instituteurs pour l'Afrique du Nord (1949-1963)</i> FALAIZE Benoît	57
Le religieux dans la société algérienne contemporaine FERJANI Cherif	59
L'Algérie coloniale : la constante militaire dans le pouvoir français FRÉMEAUX Jacques	61
La Fédération des élus des musulmans du département de Constantine : à l'Est se lève la notabilité? (1930-1943) FROMAGE Julien	63
Les mouvements ouvriers au Maghreb : étude comparée GALLISSOT René	65
L'arabisation en Algérie des <i>'ulamâ'</i> à nos jours GRANDGUILLAUME Gilbert	69
Constantine au XIX ^e siècle : du <i>beylik</i> au pouvoir français GUECHI Fatima Zohra	71
La mise en place de l'administration coloniale en Algérie (fin XIX ^e -début XX ^e siècles) GUIGNARD Didier	73
Tradition orale, mémoire collective et quelques repères historiques dans l'Algérie coloniale : le cas des Aurès et du pays chaoui HADDAD Mostefa	77
La torture durant la guerre d'Algérie dans l'actualité (2000-2005) : une « régénération » de l'espace public ? HAMMOUCHE Abdelhafid	79

L'affaire Mourad (1959-1962) HARBI Mohammed	81
Au-delà de la victimisation et de l'opprobre : les harkis HAUTREUX François-Xavier	83
Le système fiscal colonial et la dynamique d'identification communautariste en Algérie (1830-1918) HENNI Ahmed	85
Bilan du 17 octobre 1961 à Paris HOUSE Jim et MAC MASTER Neil	87
De Gaulle et l'Algérie : grand dessein ou adaptation empirique? JACKSON Julian	89
Le nationalisme algérien vu par les services de renseignement français, du statut de l'Algérie à la veille de la guerre de libération (1947-1954) JAUFFRET Jean-Charles	93
Histoire du système d'enseignement colonial en Algérie KADRI Aïssa	95
Les colons de 1848, des proscrits? Un mythe tenace et récurrent KATAN Yvette	97
La domanialité publique : de l'Algérie coloniale à l'Algérie indépendante KHALFOUNE Tahar	99
Un <i>colonialismo diverso</i> ? Les historiens italiens et le poids de l'idéologie coloniale LABANCA Nicola	101
Les difficultés de la transmission scolaire : le lien Algérie- France dans les programmes d'histoire, les manuels et l'enseignement en France LANTHEAUME Françoise	103

Histoire officielle et pressions officielles françaises dans les textes : questions de droit LE BARS Thierry	105
L'« histoire » idéologique entre révisionnisme « nostalgérique » et schématismes culpabilisants LIAUZU Claude	107
L'Algérie en France : histoire, mémoire et transmission LUSTE BOULBINA Seloua	109
La mémoire courte de l'État français : retour sur la politique suivie à l'égard de l'immigration algérienne MASSARD-GUILBAUD Geneviève	111
La répression de l'« insurrection » du 20 août 1955 dans le Constantinois : un problème d'archives ? MAUSS-COPEAUX Claire	113
La répression de mai 1945 dans le Constantinois : synthèse historique MEKHALED Boucif	115
Le Sahara : mutation administrative, économique et sociologique (1957-1962) MÉDARD Frédéric	117
Difficultés d'une histoire critique de la période ottomane MEROUCHE Lemnouar	119
Pourquoi le 1 ^{er} novembre 1954 ? MEYNIER Gilbert	121
Le Front de libération nationale à l'été 1962 : le pourquoi d'une crise MOHAND AMER Amar	123
La Guerre de libération nationale algérienne et les pays de l'Est : le cas de la Hongrie NAGY László	125

Immigration italienne, immigration algérienne : étude comparée (xix ^e -xx ^e siècles)	
NOIRIEL Gérard	127
La crise de 1865-1870 en Algérie	
NOUSCHI André	129
France-Algérie : groupes de pression et histoire (1990-2005)	
PÉRVILLÉ Guy	131
Un couple de notables guelmois : Marcel Lavie et Smaïl Lakhdari	
PEYROULOU Jean-Pierre	133
Travailleurs algériens en France au xx ^e siècle	
PITTI Laure	135
Les militaires nord-africains dans l'armée française pendant la Seconde Guerre mondiale	
RECHAM Belkacem	137
La religion musulmane en France (xix ^e -xx ^e siècles)	
RENARD Michel	139
Guerre d'Algérie et vie politique française (1954-2005)	
RENKEN Frank	141
Histoire et historiens du Maghreb	
REY-GOLDZEIGUER Annie	143
Algérie et Maroc : une mise en parallèle à l'époque coloniale	
RIVET Daniel	147
Radioscopie du Front de libération nationale à Oran durant la Guerre de libération	
ROUINA Miloud Karim	149
Justice et mémoire : continuités de l'antagonisme entre État et peuple en Algérie	
RUF Werner	151

Politiques, militaires, intellectuels français. De la guerre d'Indochine à la guerre d'Algérie : continuités et ruptures RUSCIO Alain	153
Les femmes algériennes comme enjeu politique (XIX ^e -XX ^e siècles) SAMBRON Diane	155
Existe-t-il une vision pied-noir de l'histoire franco- algérienne ? SCIOLDO-ZURCHER Yann	157
Les femmes dans l'Armée de libération nationale SEFERDJELI Ryme	159
Instituteurs et médersiens en Algérie coloniale SEKALI Abderrahim	161
Les dirigeants de l'Aurès-Nemencha (1954-1957) SIARI-TENGOUR Ouanassa	163
L'historien et l'histoire officielle algérienne SOUFI Fouad	165
Messali Hadj : de la sanctification militante à l'exclusion officielle STORA Benjamin	167
Les Algériens et leur(s) langue(s) de la période coloniale à nos jours TALEB-IBRAHIMI Khaoula	169